



Bois d'œuvre: **Couillard** heureux de l'engagement des syndicats *Page B 3*



Médias: les **journalistes** et la confiance du public *Page B 7*

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE MARDI 21 MARS 2017

Le patron de la SAQ ne se mêle pas du débat sur la privatisation

FRANÇOIS DESJARDINS

Le bruit qu'il peut y avoir autour des hypothèses de privatisation ne touche pas la SAQ, affirme son président selon lequel «*l'actionnaire [le gouvernement] est libre*» de faire ses propres gestes alors que la direction de la société travaille de son côté à pérenniser l'entreprise.

«*Toute la question de la privatisation, ça ne se fait pas à la SAQ. L'actionnaire est libre.*»

Invité en marge d'un discours au Cercle canadien de Montréal à commenter ce sujet, qui revient périodiquement dans l'actualité depuis les années 80, Alain Brunet a dit que les efforts de la direction vont à la réalisation de son plan d'affaires et à l'efficacité face à «*l'évolution des conditions du marché*».

«*Toute la question de la privatisation, ça ne se fait pas à la SAQ, ça n'appartient pas à la SAQ. L'actionnaire est libre.* [...] *On ne*

prend pas part à ça», a dit M. Brunet en marge de son allocution lors d'une rencontre avec la presse financière.

En entrevue avec TVA il y a deux semaines sur une réflexion qui serait en cours, le ministre des Finances a été prudent. «*Je ne suis pas en train de vous dire qu'on va le faire. Mais je ne suis pas en train de vous dire que je l'exclus complètement*», a dit Carlos Leitão en soulignant notamment les efforts visant l'optimisation de la performance de la société. Le Syndicat des employés de magasin et de bureau (SEMB-CSN) avait réagi en disant espérer que Québec cessera de «*laisser planer le doute sur l'avenir de la SAQ*».

VOIR PAGE B 2 : SAQ



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR
Le président de la SAQ, Alain Brunet



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Le gouverneur du New Hampshire, Chris Sununu, s'est fait rassurant. À l'arrière-plan, Philippe Couillard, premier ministre du Québec.

ALENA

Pas de panique!

De passage au Québec, le gouverneur du New Hampshire se fait rassurant

KARL RETTINO-PARAZELLI

Le gouverneur du New Hampshire, le républicain Chris Sununu, estime que le Québec n'a pas à craindre les impacts de la renégociation de l'ALENA. De passage à Montréal lundi, il a indiqué qu'il fera valoir l'importance de la relation commerciale entre la province et son État auprès du président Trump.

«*Je dirais aux gens de ne pas paniquer trop vite. Et c'est ce qu'on voit: de la panique dès le départ. L'ALENA [Accord de libre-échange nord-américain] va être renégocié. Il a besoin d'être modernisé, d'être resserré, mais je suis certain que nous en arriverons à un accord équitable pour tous*», a déclaré M. Sununu en entrevue au *Devoir*, en marge d'un discours prononcé à l'invitation du Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM).

L'élu républicain, qui est en poste depuis à peine 70 jours, a choisi le Québec pour effectuer sa première visite officielle afin de démontrer l'importance qu'il accorde à la relation commerciale entre les deux partenaires, dont les échanges commerciaux se sont élevés en 2016 à près d'un milliard de dollars.

«*Le rôle que nous jouons, c'est d'expliquer au gouvernement Trump quels sont nos intérêts et de nous assurer qu'on en arrive à une bonne entente. Et quand je dis bonne, je veux dire équitable pour tous.*»

Accord à revoir

«*Nous avons un nouveau gouvernement à Washington et je pense qu'il est important de ve-*

nir ici, de regarder les gens dans les yeux et de dire où le New Hampshire et les États-Unis s'en vont. Il y aura des occasions et des défis», a souligné M. Sununu devant le parterre de gens d'affaires, conscient de l'incertitude ambiante concernant l'ALENA, mais aussi le dossier du bois d'œuvre.

VOIR PAGE B 2 : NEW HAMPSHIRE

Le projet Northern Pass sera rentable, selon Sununu

Le gouverneur Chris Sununu est persuadé que la demande en hydroélectricité aux États-Unis sera suffisante pour permettre au projet de ligne d'interconnexion Northern Pass de voir le jour. «*Est-ce qu'il y a assez d'acheteurs pour rendre le projet rentable? Sans aucun doute. Et ce sera profitable pour les deux côtés, à la fois pour le Québec et le New*

Hampshire, a-t-il affirmé au *Devoir*, au sujet de la ligne d'interconnexion devant relier le Québec et son État. *Hydro-Québec a fourni de l'énergie aux États-Unis pendant de nombreuses années. C'est une ligne de plus, et c'est une ligne dont on a besoin.*» En octobre dernier, trois États de la Nouvelle-Angleterre ont rejeté les offres soumises par Hydro-Québec et son partenaire américain, Eversource, pour un important contrat d'approvisionnement en électricité, ce qui a soulevé des doutes sur la rentabilité du projet Northern Pass. Les yeux sont maintenant tournés vers le Massachusetts, qui devrait lancer un appel de propositions en avril.

ÉNERGIE

L'avenir du gaz canadien reste toujours sombre

GÉRARD BÉRUBÉ

Le Conference Board n'en démord pas. Les cieux ne sont pas favorables aux producteurs de gaz naturel canadiens. Sur le plan financier, l'industrie est condamnée à lutter pour sa survie pour quelques années encore.

Dans une note de conjoncture industrielle, le Conference Board du Canada s'attarde au marché canadien de l'extraction du gaz naturel. Très présents dans le gaz de

schiste et dans la distribution de gaz naturel liquéfié (GNL), les États-Unis ont changé la donne. «*Les perspectives des producteurs de gaz naturel du Canada continuent de se détériorer, car la vigueur soutenue de la production américaine entraîne une baisse de la demande de gaz canadien et se traduit par une chute des prix*», écrit l'organisme.

L'économiste Carlos A. Murillo d'ajouter: «*La hausse de la production de gaz de schiste aux États-Unis a considérablement réduit la*

présence du gaz naturel canadien dans certains marchés américains. Non seulement le marché américain s'oriente-t-il vers l'autosuffisance, mais l'industrie américaine du gaz devance également ses concurrents canadiens dans la course pour pénétrer les marchés mondiaux du GNL.»

Surplace

Gaz de schiste aidant, la production de gaz naturel a bondi de 40% au sud de la frontière sur dix ans alors qu'elle a fait du surplace de ce côté-ci. «*La production actuelle de gaz de schiste aux États-Unis est environ trois fois supérieure à la production canadienne totale.*



SOURCE JUNEX
La production de gaz naturel a bondi de 40% au sud de la frontière sur dix ans, alors qu'elle a fait du surplace de ce côté-ci.

2,8 milliards

Les pertes avant impôts des producteurs canadiens de gaz cette année

VOIR PAGE B 2 : GAZ

ÉCONOMIE

«BUY AMERICAN»

Ottawa interpelle les élus américains

L'ambassadeur canadien envoie une lettre à quatre législateurs



GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE
L'ambassadeur du Canada aux États-Unis, David

ALEXANDER PANETTA
à Washington

Le gouvernement fédéral a envoyé une lettre à un groupe de législateurs américains qui soutiennent des règles plus sévères sur l'achat de biens fabriqués aux États-Unis dans le cadre du «Buy American Act», laissant entrevoir un bras de fer alors que seront débattues cette année les politiques d'approvisionnement aux États-Unis.

L'ambassadeur du Canada à Washington, David MacNaughton, a fait parvenir une lettre la semaine dernière à quatre législateurs démocrates ayant exhorté le président Donald Trump à limiter les fournisseurs étrangers, incluant pour le projet d'oléoduc Keystone XL.

L'enjeu est particulièrement important cette année pour trois raisons. Un projet de loi imposant sur les infrastructures s'en vient, d'une va-

leur potentielle de 1000 milliards \$US en contrats; l'approvisionnement pourrait être un enjeu dans les négociations sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et les vents du protectionnisme soufflent à Washington.

«Sans précédent»

Des appuis aux mesures «Buy American» existent dans les deux familles politiques. Ces mesures sont prônées fortement par le président Trump, mais soutenues de façon plus large par les démocrates, notamment du côté des élus interpellés par la lettre de l'ambassadeur. La note de M. MacNaughton, datée du 16 mars, affirme que des contraintes d'approvisionnement au niveau local à l'endroit d'entreprises privées seraient «sans précédent» et auraient possiblement des conséquences larges et sévères, notamment en ce qui a trait aux obligations commerciales internationales.

La lettre fait aussi valoir qu'il s'agit de «principes cruciaux que le Canada et les États-Unis ont fait valoir de concert depuis des dizaines d'années».

Bien que le marché d'approvisionnement des États-Unis soit plus vaste, celui du Canada est plus ouvert: seulement 3% des contrats fédéraux aux États-Unis sont décrochés par des fournisseurs étrangers, comparativement à 11% au Canada, souligne le document. Selon la lettre, les fournisseurs canadiens remportent 0,15% des contrats américains, tandis que les fournisseurs américains décrochent plus de 9% des contrats fédéraux au Canada — incluant Microsoft, North American Steel et 3M Cogent.

La lettre se conclut par un énoncé contre le protectionnisme, disant qu'il fait grimper les prix, entraîne un moins grand nombre de projets et, ultimement, supprime des emplois.

La Presse canadienne

MARCHÉS BOURSIERS

TORONTO				New York				PÉTROLE			
S&P TSX				S&P 500				48,22			
15 442,32 ▼				2373,47 ▼				-0,56 \$US			
-48,17				-4,78				-1,1%			
-0,3%								OR			
								1234,00			
								+3,80 \$US			
								+0,3%			
								DOLLAR CANADIEN			
								74,88			
								-0,10 \$US			
								-0,1%			
								1\$US = 1,3354			
								69,70			
								-0,10 EURO			
								1€URO = 1,4347			

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO					
S&P TSX	SPTT15442.32	15 442,32	-48,17	-0,31	188533
S&P TX20	TX20	654,88	2,02	0,31	66599
S&P TX60	TX60	909,90	-3,84	-0,42	91761
S&P TX60 Cap.	TX6C	1006,17	-4,24	-0,42	91761
Cons. de base	TTCS	521,28	-2,19	-0,42	3785
Cons. discrét.	TTCD	186,04	-0,47	-0,25	7805
Énergie	TTEN	197,90	-0,94	-0,47	43367
Finance	TTFS	289,72	-1,49	-0,51	23362
Aurifère	TTGD	209,84	3,18	1,54	70629
Santé	TTHC	67,53	-0,74	-1,08	5059
Tech. de l'info	TTTK	60,10	0,02	0,03	5038
Industrie	TTIN	208,06	-0,34	-0,16	8605
Matériaux	TTMT	246,43	2,11	0,86	66997
Immobilier	TTRE	292,47	-0,97	-0,33	6149
Télécoms	TTTS	154,40	-1,36	-0,87	4479
Sev. collect.	TTUT	243,37	-0,85	-0,35	4504
Métaux/minerals	TTMN	670,38	0,00	0,00	0

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
TSX CROISSANCE					
TSX Venture	JX	811,63	1,04	0,13	82247
ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE					
Alim. Couche-Tard	ATD.B	58,69	-0,74	-1,25	729
Canadian-Tire	CTC.A	152,00	-0,63	-0,41	110
Cogeco	CCA	70,51	-0,35	-0,49	19
Corus	CJR.B	12,91	-0,08	-0,62	360
Groupe TVA	TVA.B	3,79	-0,11	-2,82	5
Jean Coutu	PJC.A	20,32	-0,10	-0,49	139
Loblav	LG	70,71	-0,13	-0,18	685
Magna	M	58,68	-0,03	-0,05	626
Metro	MRU	40,76	-0,12	-0,29	524
Quebecor	QBR.B	39,79	-0,66	-1,63	181
Uni Select	UNS	34,25	0,09	0,26	39
Saputo	SAP	45,12	-0,15	-0,33	326
Shaw	SJR.B	27,21	-0,28	-1,02	904
Dollarama	DOL	99,71	-0,28	-0,28	1403
Restaurant Brands	QSR	72,62	-0,05	-0,07	198
Transat A.T	TRZ	5,32	0,12	2,31	46
Yellow Media	Y	7,86	-0,10	-1,26	83

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
ÉNERGIE					
Cameco	CCO	14,70	-0,03	-0,20	898
Canadian Natural	CNQ	43,04	-0,62	-1,42	1771
Hydro One	H	23,45	-0,20	-0,85	293
Enbridge	ENB	54,49	-0,47	-0,86	1856
EnCana	ECA	14,45	0,20	1,40	4130
Enerplus	ERF	10,77	0,01	0,09	493
Pengrowth Energy	PGF	1,44	0,10	7,46	2283
Pétrolière Impériale	IMO	41,09	-0,17	-0,41	3062
Suncor Energy	SU	41,07	-0,08	-0,19	2164
Cenovus Energy	CVE	16,72	0,22	1,33	3249
TransCanada	TRP	60,94	-0,26	-0,42	966
Valencor	VNR	21,40	0,00	0,00	59

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
FINANCIÈRES					
B. CIBC	CM	117,12	-0,52	-0,44	3099
B. de Montréal	BMO	100,05	-0,91	-0,90	1100
B. Laurentienne	LB	58,66	-0,10	-0,17	93
B. Nationale	NA	57,03	-0,12	-0,21	966
B. Royale	RY	96,29	-0,47	-0,49	2233
B. Scotia	BNS	77,29	-0,50	-0,64	1590
B. TD	TD	65,60	-0,45	-0,68	2831
Brookfield Asset	BAM.A	48,27	-0,20	-0,41	663
Cominar Real	CUF.UN	14,25	-0,14	-0,97	596
Corp. Fin. Power	PWF	36,10	-0,16	-0,44	369
Fin. Manuvie	MFC	24,01	-0,12	-0,50	3260
Fin. Sun Life	SLF	48,93	-0,34	-0,69	807
Great-West Lifeco	GWO	37,22	-0,14	-0,37	327
Industrielle All.	IAG	57,49	-0,84	-1,44	236
Power Corporation	POW	32,06	0,05	0,16	580
IMX	X	67,61	-0,37	-0,54	34

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
INDUSTRIELLES					
Air Canada	AC	13,48	-0,05	-0,37	674
Bombardier	BBD.B	2,07	-0,04	-1,90	3113
CAE	CAE	19,55	-0,03	-0,15	250
Canadien Pacifique	CP	195,51	-0,76	-0,39	234
Chemin de fer CN	CNR	96,16	-0,14	-0,15	1131
SNC-Lavalin	SNC	52,55	0,22	0,42	287
Transcontinental	TCLA	23,99	-0,13	-0,54	118
TransForce	TFI	35,00	0,00	0,00	0
ENTREPRISES DE MATÉRIAUX					
Agrium	AGU	127,91	-1,43	-1,11	251
Barrick Gold	ABX	25,46	0,32	1,27	2342
Goldcorp	G	20,60	0,17	0,83	1964
Kinross Gold	K	4,60	0,10	2,22	4150
Mines Agnico-Eagle	AEM	57,46	0,96	1,70	539
Potash	POT	22,99	-0,11	-0,48	1643
Teck Resources	TECK.B	28,58	0,33	1,17	1219

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
SERVICES PUBLICS					
Fortis	FTS	42,53	-0,31	-0,72	512
TransAlta	TA	7,25	0,22	3,13	557
TECHNOLOGIE					
BlackBerry	BB	9,60	0,07	0,73	504
CGI	GIB.A	63,59	0,32	0,51	407
TÉLÉCOMMUNICATIONS					
BCE	BCE	57,56	-0,74	-1,27	2280
Manitoba Telecom	MBT	39,53	-0,84	-2,08	576
Rogers	RCL.B	56,00	-0,36	-0,64	746
Telus	T	42,66	-0,31	-0,72	1453
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
iShares DEX	XBB	31,09	0,01	0,03	58
iShares MSCI	XEM	29,91	0,42	1,42	5
iShares MSCI EMU	EZU	33,12	0,00	0,00	0
iShares S&P 500	XSP	27,17	-0,06	-0,22	191
iShares S&P/TSX	XIC	24,58	-0,08	-0,32	179

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO					
INTER PIPELINE	IPL	27,55	-0,20	-0,72	4196
ENCANA CORP	ECA	14,45	0,20	1,40	4130
iShares S&P TSX 60	XIU	22,84	-0,08	-0,35	3727
MANULIFE FINANCIAL	MFC	24,01	-0,12	-0,50	3260
CENOVUS ENERGY INC	CVE	16,72	0,22	1,33	3249
CRESCENT POINT	CPG	14,28	-0,03	-0,21	3110
CANADIAN IMPERIAL	CM	117,12	-0,52	-0,44	3099
IMPERIAL OIL LTD	IMO	41,09	-0,17	-0,41	3062
IAMGOLD CORP	IMG	5,23	0,09	1,75	2841
TORONTO DOMINION	TD	65,60	-0,45	-0,68	2831

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
LES GAGNANTS EN %					
DOMINION DIAMOND	DDC	16,27	3,06	23,16	1518
AURINIA	AUP	11,72	1,51	14,79	766
HB NYMEX NG BULL	HNU	8,04	0,63	8,50	1563
GUYANA GOLDFIELDS	GUY	7,14	0,37	5,47	694
BADGER DAYLIGHTING	BAD	32,11	1,62	5,31	129
SEABRIDGE	SEA	15,29	0,76	5,23	119
TORX GOLD	TGX	27,00	1,27	4,94	366
KIRKLAND LAKE GOLD	KL	9,65	0,43	4,66	1046
SANDSTORM GOLD LTD	SSL	5,76	0,22	3,97	173
CENTERRA GOLD INC	CG	7,12	0,26	3,79	776

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
LES PERDANTS EN %					
HB NYMEX NG BEAR	HND	11,25	-1,00	-8,16	1449
STELLA JONES INC	SJ	39,39	-2,18	-5,24	589
HUDSONS BAY CO	HBC	10,44	-0,39	-3,60	588
VALEANT	VRX	14,20	-0,52	-3,53	1037
CANYON SERVICES	FRC	5,15	-0,18	-3,38	172
CANOPY GROWTH CORP	WEED	10,31	-0,35	-3,28	2494
HORIZONS BETA	HGD	8,38	-0,22	-2,56	2127
KLONDEX MINES LTD	KDX	6,32	-0,16	-2,47	1493
PAINTED PONY	PPY	5,54	-0,14	-2,46	1179
MEG ENERGY CORP	MEG	6,31	-0,15	-2,32	1852

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
LES GAGNANTS EN \$					
DOMINION DIAMOND	DDC	16,27	3,06	23,16	1518
SHOPIFY INC	SHOP	92,00	2,86	3,21	190
PREMIUM BRANDS	PBH	81,26	1,80	2,27	223
BADGER DAYLIGHTING	BAD	32,11	1,62	5,31	129
AURINIA	AUP	11,72	1,51	14,79	766
TORX GOLD	TGX	27,00	1,27	4,94	366
ONEX CORP	ONEX	99,66	1,06	1,08	102
AGNICO EAGLE MINES	AEM	57,46	0,96	1,70	539
SEABRIDGE	SEA	15,29	0,76	5,23	119
PAN AMERICAN	PAAS	22,97	0,70	3,14	170

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
LES PERDANTS EN \$					
STELLA JONES INC	SJ	39,39	-2,18	-5,24	589
AGRIUM INC	AGU	127,91	-1,43		

ÉCONOMIE

BOIS D'ŒUVRE

Philippe Couillard se réjouit des efforts des syndicats

Des syndiqués d'Unifor de partout au Canada rencontreront toute la semaine des députés fédéraux

LIA LÉVESQUE

Alors que des travailleurs de la forêt syndiqués auprès d'Unifor rencontrent cette semaine des députés fédéraux, dans le dossier du bois d'œuvre, le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, a salué leurs efforts, les jugeant « excessivement utiles » face aux États-Unis.

Des syndiqués d'Unifor de partout au Canada, notamment du Québec, rencontreront toute la semaine des députés fédéraux afin de les sensibiliser à l'importance de l'industrie du bois d'œuvre, qui représente 60 000 emplois au Québec et 202 000 au Canada. Cette industrie est menacée de se voir imposer des tarifs douaniers du côté américain, ce qui provoquerait une hausse abrupte des prix. Des emplois sont menacés ici.

Les entreprises ont déjà demandé des garanties de prêts pour passer au travers de la crise, le temps que le litige avec les producteurs américains soit résolu. Et les syndicats qui représentent les travailleurs aussi ont demandé du soutien pour leurs membres.

Expérience malheureuse

Le syndicat Unifor souligne que, lorsque les États-Unis ont imposé un tarif de 27 %, au début des années 2000, quelque 15 000 travailleurs ont été mis à pied en l'espace de quelques mois.

Interrogé à ce sujet, lundi à Montréal, alors qu'il venait de rencontrer le gouverneur du New Hampshire, Chris Sununu, le premier ministre Couillard a vanté les efforts de la FTQ et de son syndicat Unifor dans ce domaine et dans celui du libre-échange avec les États-Unis. Il a relevé la présence déterminante du président de la FTQ, Daniel Boyer,



OLIVIER ZUIDA LE DEVOIR

Lorsque les États-Unis ont imposé un tarif de 27 %, au début des années 2000, quelque 15 000 travailleurs ont été mis à pied en l'espace de quelques mois.

lorsqu'il a rencontré des représentants américains, au cours des derniers jours.

Allié précieux

Le premier ministre a fait valoir que, grâce à ses liens avec les grands syndicats américains, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) était un allié précieux pour sensibiliser les travailleurs du côté des États-Unis.

« C'est très utile, c'est excessivement utile. Utile pour la forêt; pour l'aluminium aussi, où

c'est utile » d'avoir un solide appui de la part de syndicats aussi puissants et bien branchés, a fait valoir le premier ministre Couillard. « Les syndicats comme la FTQ peuvent parler à leurs homologues de l'autre côté de la frontière et nous aider. J'apprécie beaucoup la présence du mouvement syndical dans ces conversations-là », a-t-il ajouté.

D'ailleurs, Unifor, qui représente plus de 310 000 syndiqués au Canada, est affilié à la FTQ au Québec.

« On s'attend à ce qu'il y ait les premiers tarifs mis en place d'ici quelques semaines par le Département du commerce aux États-Unis. On ne peut rien faire, nous, pour empêcher ça. Cependant, on a déjà manifesté notre inquiétude et notre désir, à notre industrie et à nos travailleurs, de les soutenir, a commenté le premier ministre Couillard. Ça ne fait que commencer; c'est un combat qui va être long, cette affaire-là », a-t-il prévenu.

La Presse canadienne

RAPPORT

Le Québec doit faire mieux et autrement en matière d'innovation

LIA LÉVESQUE

Les récentes politiques québécoises en matière d'innovation et de recherche-développement sont peu efficaces et mal ciblées. Et ce sont surtout les grandes entreprises qui en profitent.

En fait, les dépenses privées en recherche-développement ont tellement baissé depuis le sommet atteint en 2001 qu'elles sont revenues au niveau où elles étaient en 1998, indique un rapport produit par le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal, qui vient d'être dévoilé.

La publication de ce rapport survient alors que Québec s'apprete à dévoiler sa nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation.

Quatre politiques

Depuis 2000, pas moins de quatre politiques ont été consacrées à l'innovation et, pourtant, « la performance du Québec en recherche-développement ne s'est pas améliorée », déplorent les auteurs Jonathan Deslauriers, Robert Gagné et Jonathan Paré. Pour corriger le tir, les auteurs recommandent par exemple de laisser plus de liquidités aux PME en éliminant leur cotisation au Fonds des services de santé. Seulement 1,7 % des PME bénéficient du crédit en recherche-développement et il faut trouver moyen d'inciter les 98,3 % restantes à s'en prévaloir, plaident-ils dans leur rapport intitulé Des solutions pour stimuler l'innovation au Québec.

Ils proposent donc de leur donner congé de cotisation au Fonds des services de santé. De cette façon, « le gouvernement rejoindrait un maximum de PME qui disposeraient alors de liquidités pour financer des activités d'innovation qui ne sont pas nécessairement reconnues comme telles par la définition du crédit en recherche-développement », écrivent les auteurs.

Pour ce qui est des grandes entreprises, ils conseillent d'adopter une approche par projet pour mieux sélectionner en amont les activités financées, voir au suivi des retombées et retirer le financement lorsque les objectifs ne sont pas atteints. D'après les données citées, moins de 500 grandes entreprises ont accaparé 40 % des sommes disponibles du crédit en recherche-développement.

De même, comme le secteur manufacturier est le moteur de la recherche et du développement au Québec, les auteurs recommandent de cibler les PME manufacturières. Plus précisément, ils proposent d'unifier les crédits qui sont actuellement disponibles pour les PME manufacturières en les recentrant vers les investissements qui stimulent la compétitivité, comme l'achat de technologies développées par des tiers, la modernisation de la production, etc.

Dans un angle plus large, ils conseillent également de revoir l'ensemble des programmes, mesures, stratégies et organismes voués à l'innovation afin de « concentrer l'aide vers les mesures plus porteuses ».

Éducation

Les auteurs du rapport écorchent aussi le gouvernement du Québec pour ne pas avoir suffisamment investi en éducation ces dernières années. « Québec a entravé la capacité de la province à générer de l'innovation en ne plaçant pas l'éducation en tant que mission prioritaire », écrivent-ils. « Depuis le début des années 2000, la croissance des dépenses en éducation a été quatre fois moins rapide qu'en Ontario. Résultat: le gouvernement aurait dû injecter 1,5 milliard supplémentaire dans le dernier budget de l'éducation pour permettre au Québec de rattraper la moyenne canadienne », critiquent les chercheurs.

La Presse canadienne

DAVID ROCKEFELLER (1915-2017)

Le dernier des « grands » d'une dynastie américaine

CATHERINE TRIOMPHE à New York

David Rockefeller, puissant banquier, philanthrope et plus influent héritier de l'une des plus puissantes dynasties américaines, est mort lundi matin à l'âge de 101 ans.

Né le 12 juin 1915, dernier d'une famille de six, David Rockefeller était le dernier des petits-enfants du fondateur de la dynastie, l'industriel John Rockefeller: c'est lui qui fit fortune en fondant au XIX^e siècle la compagnie pétrolière Standard Oil et inaugura un philanthropisme qui ferait du nom Rockefeller l'un des plus célèbres au monde.

Fidèle à l'image de sa famille, David Rockefeller était riche, milliardaire comme son légendaire grand-père, avec quatre résidences aux États-Unis, dont celle de Pocantico Hills, qui surplombait la rivière Hudson, où il est décédé « dans son sommeil » lundi matin, selon un porte-parole. Le dernier classement des milliardaires publié lundi par Forbes évaluait sa fortune à 3,3 milliards de dollars américains, le plaçant au 581^e rang mondial.

Influence considérable

Philanthrope lui aussi, avec parmi les principaux bénéficiaires de sa générosité l'Université Harvard, le Museum of Modern Art que sa mère avait fondé, ou encore le Council on Foreign Relations qu'il dirigea pendant 15 ans, il était le dernier des descendants des Rockefeller à jouir d'une influence considérable sur la

scène américaine.

Après avoir décroché son premier diplôme à Harvard en 1936 et un doctorat en économie à l'Université de Chicago en 1940, il s'engage dans l'armée américaine et combattra pendant la guerre en Afrique du Nord et en France, ce qui lui vaudra la Légion d'honneur en 1945.

En 1946, il entre au service international de ce qui était alors la Chase National Bank. Il deviendra vice-président en 1949, puis président en 1961 de Chase, qu'il dirigera jusqu'en 1980, devenant l'une des figures les plus en vue du monde des affaires américaines.

Grand voyageur, ayant rencontré plus de 200 chefs d'État dans près de 100 pays, selon sa biographie officielle, il en fera l'un des établissements américains les mieux représentés à l'étranger. Chase fut ainsi la première banque à ouvrir des bureaux en Russie puis en Chine continentale.

Les sirènes de la politique

Deux présidents, le républicain Richard Nixon et le démocrate Jimmy Carter, lui proposèrent le poste de secrétaire au Trésor, rappelait lundi le *New York Times*. Il a décliné à deux reprises, préférant ignorer les sirènes de la politique, contrairement à son frère Nelson, mort en 1979, qui fut longtemps gouverneur de New York et brièvement vice-président de Gerald Ford.

Son influence tenait en partie à sa défense d'un capitalisme « éclairé ». Tout en van-



David Rockefeller à Paris en 2006 lors du lancement de ses « Mémoires »

STÉPHANE DE SAKUTIN AGENCE FRANCE-PRESSE

tant un « capitalisme américain qui a apporté plus de bénéfices à plus de gens que n'importe quel autre système de l'histoire mondiale », il appelait aussi les entreprises à la responsabilité sociale, et les riches à payer leurs impôts.

Il poussa notamment Chase à aider la ville de New York à sortir de la crise fiscale qui l'avait ruinée dans les années 1970.

Philanthrope

Reprenant le flambeau allumé par son grand-père puis porté par son père, David Rockefeller embrassa lui aussi rapidement la philanthropie.

Selon la légende, dès leur plus jeune âge, les enfants Rockefeller devaient économiser une partie de leur argent de poche pour des œuvres caritatives.

Parmi ses dons les plus importants: 25 millions de dollars pour Harvard en 1994. En 2005, pour son 90^e anniversaire, il promet 5 millions de dollars par an au MoMa. Et pour son 100^e anniversaire, il donna plus de 400 hectares à un parc national de l'État du Maine, à la nature préservée qu'il affectionnait, et où il avait une résidence.

Il s'était aussi engagé à verser de grosses sommes après sa mort, qui devraient maintenant être débloquées: le MoMa, l'Université Rockefeller et Harvard devraient recevoir quelque 100 millions de dollars chacun, selon le magazine spécialisé *Inside Philanthropy*.

Il était lui-même détenteur d'une impressionnante collection, avec quelque 15 000

pièces, dont beaucoup de tableaux de maîtres, dont certains ornaient ses bureaux du Rockefeller Center, selon le *New York Times*.

Laura de David Rockefeller tenait aussi à sa longévité. A 90 ans passés, il voyageait encore régulièrement à l'étranger. « Il est resté actif jusqu'au dernier moment », a souligné son porte-parole, Fraser Seitel, qui travaillait avec lui depuis 1970. « Il vivait chaque jour au maximum », a-t-il ajouté.

Avec sa femme Margaret, décédée en 1996, David Rockefeller avait eu six enfants, puis dix petits-enfants et dix arrière-petits-enfants. Mais aucun de ses descendants n'a pour l'instant « atteint sa stature », soulignait le *New York Times*.

Agence France-Presse

Pas de privatisation des aéroports

Le budget fédéral qui sera déposé mercredi ne contiendra pas de mesure sur la privatisation des aéroports, a confirmé à La Presse canadienne une source gouvernementale, lundi. L'opposition a talonné le gouvernement libéral sur cette question en Chambre, lundi, sans toutefois obtenir de réponse claire de la part du premier ministre Justin Trudeau. Mais selon ce qu'a indiqué en fin d'après-midi une source au ministère des Finances, aucune décision n'a encore été prise dans ce dossier et elle « ne sera pas plus mercredi ».

La Presse canadienne

Nouvelle démission chez Uber

Washington — Uber a enregistré une nouvelle défection parmi ses dirigeants avec celle de son responsable chargé des stratégies de partage, alors qu'elle traverse depuis plusieurs mois une passe difficile, rapportait dimanche les médias américains. Jeff Jones a quitté ses fonctions environ six mois après avoir été embauché par Uber, il avait fait part de son mécontentement face aux stratégies de l'entreprise. Le directeur technique de la société californienne, Amit Singhal, avait déjà démissionné fin février, coupable d'avoir caché une plainte pour harcèlement sexuel. M. Talanick lui-même avait dû s'excuser quelques jours plus tard et a reconnu qu'il devait « changer fondamentalement en tant que dirigeant et devenir adulte ».

Agence France-Presse

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-PIA01-004

Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIA01, TEL QUE MODIFIÉ), dont l'objet concerne diverses dispositions réglementaires (omnibus)

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné :

QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, par sa résolution numéro CA17 3003 073, a adopté lors d'une séance tenue le 14 mars 2017, le projet de règlement numéro RCA09-PIA01-004 lequel porte le titre ci-dessus mentionné.

QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de règlement sera soumis à une consultation publique le **jeudi 30 mars 2017 à compter de 18 h 30** à la **Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, à Montréal, salle J.C. Victorien Roy** (salle du conseil).

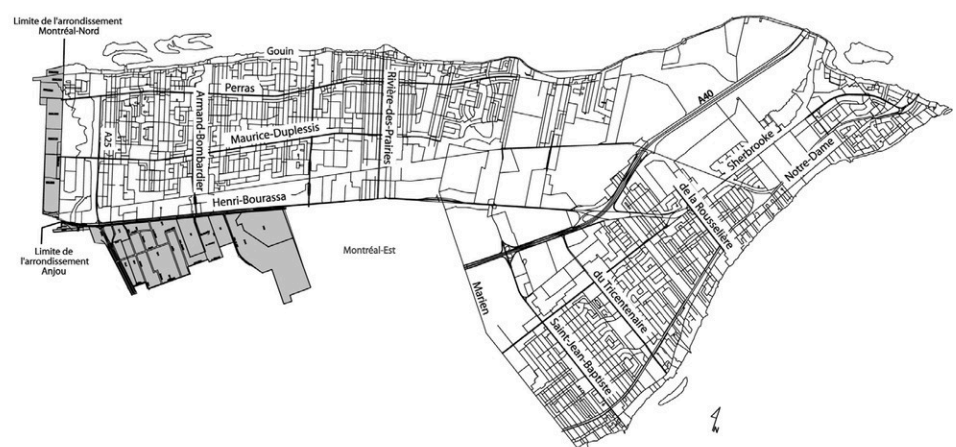
QUE l'objet de ce projet de règlement vise une révision de la portée territoriale de la section 13 relative au parcours riverain de Pointe-aux-Trembles et la création d'une nouvelle section de PIA visant spécifiquement les travaux d'agrandissement ou de transformation des bâtiments jumelés.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

QUE ce projet de règlement s'applique à l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

Le plan ci-dessous illustre les zones visées et leurs zones contiguës, soit celles des arrondissements d'Anjou et de Montréal-Nord.



QUE ce premier projet de règlement de même que la description et l'illustration de l'ensemble du territoire de l'arrondissement et des zones contiguës des autres arrondissements sont disponibles pour consultation à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal ainsi que dans les bureaux Accès Montréal situés au 3445, rue Robert-Chevalier à Pointe-aux-Trembles, et au 8910, boulevard Maurice-Duplessis à Rivière-des-Prairies, aux heures régulières d'ouverture soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Ils sont également disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement de Montréal-Nord situé au 4243, rue de Charlevoix ainsi qu'à la mairie d'arrondissement d'Anjou située au 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine durant leurs heures d'ouverture respectives.

Montréal, le 21 mars 2017.

Le secrétaire d'arrondissement
M^r Alain Roy, LL.M., OMA

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/rdp-pat

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-029

Règlement modifiant le Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel qu'amendé) dont l'objet concerne diverses dispositions réglementaires (omnibus)

AVIS est par la présente, donné par le soussigné :

QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, par sa résolution numéro CA17 3003 075, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 14 mars 2017, le premier projet de règlement numéro RCA09-Z01-029, lequel porte le titre ci-dessus mentionné.

QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de règlement sera soumis à une consultation publique le **jeudi 30 mars 2017 à compter de 18 h 30** à la **Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, à Montréal, salle J.C. Victorien Roy** (salle du conseil).

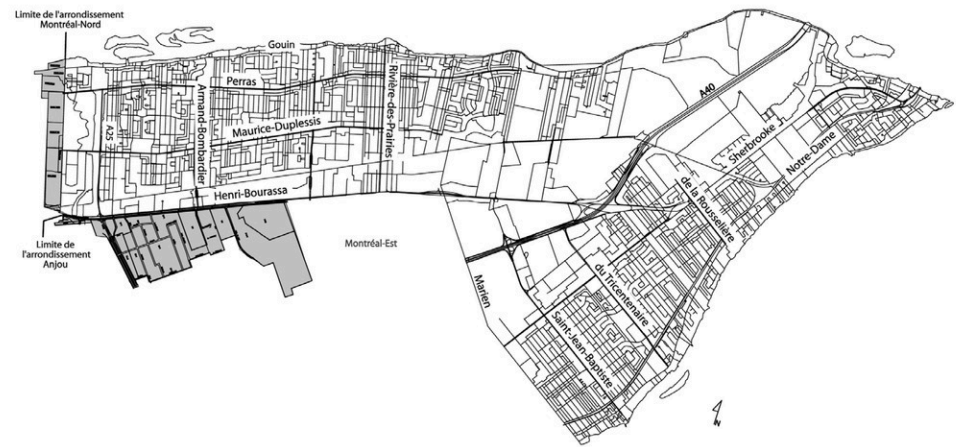
QUE l'objet de ce premier projet de règlement vise à clarifier des ambiguïtés relevées dans le libellé de certains articles et d'adapter la réglementation à de nouvelles réalités contextuelles.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

QUE ce premier projet de règlement s'applique à l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

Le plan ci-dessous illustre les zones visées et leurs zones contiguës, soit celles des arrondissements d'Anjou et de Montréal-Nord.



QUE ce premier projet de règlement de même que la description et l'illustration de l'ensemble du territoire de l'arrondissement et des zones contiguës des autres arrondissements sont disponibles pour consultation à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal ainsi que dans les bureaux Accès Montréal situés au 3445, rue Robert-Chevalier à Pointe-aux-Trembles, et au 8910, boulevard Maurice-Duplessis à Rivière-des-Prairies, aux heures régulières d'ouverture soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Ils sont également disponibles pour consultation au bureau d'arrondissement de Montréal-Nord situé au 4243, rue de Charlevoix ainsi qu'à la mairie d'arrondissement d'Anjou située au 7701 du boulevard Louis-H.-La Fontaine durant leurs heures d'ouverture respectives.

Montréal, le 21 mars 2017.

Le secrétaire d'arrondissement
M^r Alain Roy, LL.M., OMA

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : ville.montreal.qc.ca/rdp-pat

Appel d'offres



Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 17-15983

Services professionnels spécialisés de l'application Kronos Workforce Central 8

L'ouverture des soumissions prévue pour le 22 mars 2017 est reportée au 3 avril 2017 à 10 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Montréal, le 21 mars 2017

Le greffier de la Ville
M^r Yves Saindon

Association québécoise des troubles d'apprentissage

« J'ai bûché très fort pour réussir mes études... j'apprenais différemment! »

www.aqeta.qc.ca

Avis public



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT R.R.1562.034

Afin de modifier diverses dispositions du Règlement de zonage refondu 1562 de l'arrondissement de Montréal-Nord en lien avec le stationnement et les entrées charretières

AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Montréal-Nord et des arrondissements de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, de Villieray-Saint-Michel-Parc-Extension, de Saint-Léonard, d'Ahuntsic-Catierville et d'Anjou, demeurant dans une zone contiguë à l'arrondissement de Montréal-Nord :

1. OBJET DU PROJET ET DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDIAIRE

À la suite d'une séance ordinaire tenue le 13 mars 2017, le conseil d'arrondissement a adopté le second projet de règlement R.R.1562.034.

Ce second projet contient quatre (4) dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).

Ainsi, une demande peut être présentée à l'égard des dispositions suivantes contenues dans le second projet de règlement, soit :

- Spécifier l'espace qui doit être laissé libre entre les constructions et les usages différents ;
- Prévoir l'utilisation et l'aménagement des espaces libres ;
- Spécifier le nombre de cases de stationnement requises ;
- Spécifier les usages en marge et cour arrière.

Si la demande est valide, cela signifie que le règlement contenant cette disposition doit être soumis à l'approbation, par l'ouverture d'un registre, des personnes habiles à voter de la zone à laquelle elle s'applique et de toute zone contiguë d'où provient la demande valide concernant cette disposition.

Les conditions de validité d'une demande sont énoncées au paragraphe 3.

2. DESCRIPTION DES ZONES

Ce second projet de règlement vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement.

3. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et ;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21. Le calcul du nombre de signatures se fait par zone, le cumul d'une zone à l'autre n'est pas permis par la loi et ;
- être reçue au bureau de la secrétaire d'arrondissement pendant les heures régulières d'ouverture, au plus tard le 29 mars 2017, 16 h 30 ;

Des formulaires sont disponibles au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé à l'adresse ci-dessous.

4. PERSONNES INTÉRESSÉES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD ET DANS LES ZONES CONTIGUËS

Est une personne intéressée, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 13 mars 2017 :

- être une personne physique domiciliée sur le territoire de l'arrondissement ou selon le cas, dans le secteur concerné et, depuis au moins six (6) mois, au Québec ;
- être propriétaire, depuis au moins 12 mois, d'un immeuble au sens de la Loi sur la Fiscalité municipale, situé sur ce territoire (RLRQ, chapitre F-2.1) ;
- être occupant, depuis au moins 12 mois, d'un lieu d'affaires au sens de la Loi sur la Fiscalité municipale, situé sur ce territoire ;
- être copropriétaire indivis d'un immeuble situé sur ce territoire ;
- être cooccupant d'un lieu d'affaires situé sur ce territoire ;
- être représentant dûment autorisé par résolution d'une personne morale.

Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : Être désigné, au moyen d'une procuration, signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant du lieu d'affaires.

Condition d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale : Désigner, par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 13 mars 2017 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne et n'est ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.

5. ABSENCE DE DEMANDES

Si la disposition du second projet de règlement n'a pas fait l'objet d'aucune demande valide elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. CONSULTATION DU PROJET

Le second projet de règlement ainsi que l'illustration par croquis des zones concernées peuvent être consultés et tout renseignement sur la manière de faire une demande peut être obtenu au bureau de la secrétaire d'arrondissement ou au comptoir de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises situés à la mairie d'arrondissement de Montréal-Nord, 4243, rue de Charlevoix, pendant les heures régulières d'ouverture, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8 h à 13 h.

DONNÉ À MONTRÉAL,

Arrondissement de Montréal-Nord, ce 21 mars 2017

La secrétaire d'arrondissement,
Marie Marthe Papineau, avocate

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE (C.C.Q., art. 795, al. 2)

Prenez avis que Camille

Joseph Arthur DAGENAIS, en son vivant domicilié au 50, place du Commerce, appartement 247, Montréal (Verdun), province de Québec, H3E 2C3 est décédé à Montréal (Verdun), le 18 septembre 2016. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à :

COLLINS notaires
1200, avenue McGill College
bureau 1680
Montréal (Québec)
H3B 4G7

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Lise Gagné,

en son vivant domiciliée au 319, rue Calixa-Lavallée, Repentigny, est décédée à Beloeil, le 23 mars 2016. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Pierre Péladeau, notaire, 210, rue Saint-Jacques, La Prairie.
Brigitte Gauvreau liquidatrice



LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

- ▲ comme coopérant
- ▲ comme bénévole
- ▲ comme donateur

(514) 387-2541
poste 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Appel d'offres



Direction générale adjointe – Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 17-15852

Services professionnels en gestion des impacts, maintien de la circulation et communication pour les travaux de réfection d'infrastructures

L'ouverture des soumissions prévue pour le 22 mars 2017 est reportée au 29 mars 2017 à 10 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Montréal, le 21 mars 2017

Le greffier de la Ville
M^r Yves Saindon



Communauté métropolitaine de Montréal APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées et devront être reçues au siège de la Communauté métropolitaine de Montréal, 1002 rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400 à Montréal, avant 11 heures, le lundi 1^{er} mai 2017 pour y être alors ouvertes publiquement. Les soumissions sollicitées ont pour objet :

APPEL D'OFFRES PUBLIC
NUMÉRO GÉO-2017-02

Imagerie numérique multispectrale aéroportée du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Les documents concernant ces appels d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du babillard électronique SÉAO à l'adresse www.seao.ca

La Communauté ne s'engage à accepter ni la meilleure, ni aucune des soumissions reçues et n'accorde aucune responsabilité envers les ou les soumissionnaires.

La secrétaire par intérim de la Communauté,
Guylaine Morissette, notaire

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du **lundi** :

Réservations avant 11 h le vendredi

Publications du **mardi** :

Réservations avant 15 h le vendredi

POUR NOUS JOINDRE

avisdev@ledevoir.com

Tél. : 514-985-3344 // Fax : 514-985-3340

www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics

www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

Avis public de notification (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à Daniel St-Jean de vous présenter au greffe de la Cour supérieure du district de Trois-Rivières situé au 850, de la rue Hart, Trois-Rivières, Québec dans les 30 jours afin de recevoir la Demande introductive d'instance en déchéance de l'autorité parentale et en changement de nom. Déclaration sous serment, Avis d'assignation Liste des pièces et pièces communiquées et Pièces P-1 à P-4 qui y a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 500-22-237104-172.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'Avis d'assignation qui l'accompagne, sans qu'un jugement par défaut puisse être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de Carl Thifault, huissier, qui a tenu sans succès de vous signifier le présent document. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 17 mars 2017
Lucie Meunier, huissière

Avis public de notification (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à un représentant de 9834819 Canada inc., à Kangudi Therry et à Mutombo Nathalie de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Montréal situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec dans les 30 jours afin de recevoir la Demande introductive d'instance, l'Avis d'assignation, Liste des pièces et Pièces P-1 à P-11 qui y a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 500-22-237104-172.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'Avis d'assignation qui l'accompagne, sans qu'un jugement par défaut puisse être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de David Allard-Lacaille et Gianna Aquilino, huissiers, qui a tenu sans succès de vous signifier le présent document. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 17 mars 2017
Lucie Meunier, huissière

Avis public



PROMULGATION RÈGLEMENT R.R.1562.031

Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 13 février 2017, le conseil d'arrondissement a adopté le Règlement R.R.1562.031 afin de modifier diverses dispositions du Règlement de zonage refondu 1562 de l'arrondissement de Montréal-Nord en lien avec les logements en sous-sol et les piscines.

Ce règlement est entré en vigueur le 14 mars 2017, date inscrite au certificat de conformité et est déposé au bureau de la secrétaire d'arrondissement où il peut être consulté.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord,
ce 21 mars 2017.

La secrétaire d'arrondissement,
Marie Marthe Papineau, avocate

Avis public



Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération aura lieu :

Date le **jeudi 30 mars 2017, à 17 h**

Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(mètre Champ-de-Mars)

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 15 h et 16 h 30 au rez-de-chaussée de l'édifice Chaussegros-de-Léry situé au 303, rue Notre-Dame Est pour obtenir un numéro d'inscription. Toutefois, les personnes à mobilité réduite peuvent se présenter à l'hôtel de ville, situé au 275, rue Notre-Dame Est, en utilisant l'accès situé au 510, rue Gosford. Le tirage au sort déterminant l'ordre dans lequel les personnes pourront poser leur question se déroulera au 303, rue Notre-Dame Est à compter de 16 h 30. Il est impératif d'avoir en sa possession une preuve d'identité avec photo aux fins de son inscription. À défaut, une personne ne pourra être inscrite. Les personnes inscrites recevront une carte d'identification qui leur permettra d'accéder à la salle du conseil municipal afin de pouvoir poser leur question.

Les personnes inscrites à la période de questions ainsi que les personnes intéressées à assister aux délibérations du conseil accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (510, rue Gosford).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de s'y inscrire la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.

Montréal, le 21 mars 2017

M^r Yves Saindon
Greffier de la Ville

Avis public



Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu :

Date le **lundi 27 mars 2017, à 13 h**

Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(mètre Champ-de-Mars)

Veillez noter que la période de questions du public n'aura pas lieu au début de l'assemblée mais à 19 h. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 17 h et 18 h 30 au rez-de-chaussée de l'édifice Chaussegros-de-Léry situé au 303, rue Notre-Dame Est pour obtenir un numéro d'inscription. Toutefois, les personnes à mobilité réduite peuvent se présenter à l'hôtel de ville, situé au 275, rue Notre-Dame Est, en utilisant l'accès situé au 510, rue Gosford. Le tirage au sort déterminant l'ordre dans lequel les personnes pourront poser leur question se déroulera au 303, rue Notre-Dame Est à compter de 18 h 30. Il est impératif d'avoir en sa possession une preuve d'identité avec photo aux fins de son inscription. À défaut, une personne ne pourra être inscrite. Les personnes inscrites recevront une carte d'identification qui leur permettra d'accéder à la salle du conseil municipal afin de pouvoir poser leur question.

Prenez note que dans l'éventualité où l'assemblée devait se prolonger le mardi 28 mars 2017, la période d'inscription débutera à 8 h 30 et le tirage au sort se déroulera à compter de 9 h, et ce, au même endroit, soit dans l'édifice Chaussegros-de-Léry situé au 303, rue Notre-Dame Est.

Les personnes inscrites à la période de questions ainsi que les personnes intéressées à assister aux délibérations du conseil accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (510, rue Gosford).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de s'y inscrire la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.

SERVICE DE HALTE-GARDERIE

La Ville de Montréal offre un service de halte-garderie temporaire lors des périodes de questions du lundi soir, soit entre 17 h et 22 h, et du mardi matin, si la séance se poursuit, entre 8 h 30 et 10 h 30. Ce service gratuit est disponible sans réservation et offert par des éducateurs et éducateurs professionnels bilingues (français/anglais).

À leur arrivée, les parents devront remplir un court formulaire afin d'encadrer la sécurité alimentaire, l'accès à l'enfant et s'assurer du bien-être de ce dernier. Le parent devra également prévoir les aliments, les couches et les crèmes au besoin.

LE MONDE

Les liens Trump-Moscou font l'objet d'une enquête

Le FBI confirme enquêter depuis juillet

JEAN-FRÉDÉRIC LÉGARÉ-TREMBLAY

Double rebuffade pour Donald Trump. Dans une rare apparition devant le Congrès, le directeur du FBI a confirmé lundi qu'une enquête était en cours au sujet d'une possible collusion entre l'équipe de campagne du républicain et les autorités russes, en plus de rejeter du revers de la main les accusations du président voulant que son téléphone ait été mis sur écoute par Barack Obama.

«Le FBI enquête sur la nature de tout lien entre des individus associés à l'équipe de campagne de Trump et le gouvernement russe, et sur toute coordination entre l'équipe de campagne et les efforts de la Russie», a dit James Comey devant la Commission du renseignement de la Chambre des représentants.

Le FBI ne révèle publiquement les enquêtes qu'il mène qu'en de rares circonstances, lorsque l'intérêt public le commande. Or, le directeur de l'institution chargée entre autres du renseignement intérieur a déclaré que la situation actuelle le justifiait.

En confirmant l'existence de l'enquête — que des médias américains avaient éventée en janvier dernier —, M. Comey a précisé qu'elle avait été enclenchée en juillet dernier.

La Maison-Blanche a toujours nié ces allégations de collusion. Tôt lundi matin, Donald Trump affirmait encore sur Twitter que «les démocrates ont inventé et alimenté l'histoire russe comme excuse pour avoir mené une terrible campagne».

Ne pouvant divulguer publiquement les détails de l'enquête en cours, James Comey s'est retenu de citer des noms et de révéler des informations sur la teneur des liens entre les proches de Trump et les Russes, laissant ainsi de nombreuses questions sans réponse.

Ce que l'on sait

Depuis janvier, il existe un consensus au sein de la communauté du renseignement américain selon lequel le président russe, Vladimir Poutine, avait commandé personnellement une campagne clandestine pour nuire



Lors d'une rare intervention publique au Congrès, le directeur du FBI James Comey a confirmé le lancement à la fin du mois de juillet 2016 d'investigations sur une éventuelle «coordination» entre des membres de l'équipe de campagne de Donald Trump et le gouvernement russe.

à la candidature de Hillary Clinton et donner un coup de pouce à son adversaire républicain. Parmi les mesures mises en avant: le piratage et la divulgation via le site WikiLeaks de courriels embarrassants pour le camp démocrate.

Dans le camp du magnat de l'immobilier, les liens qu'ont entretenus avec la Russie certains conseillers font également peu de doute. C'est notamment le cas de Paul Manafort, qui fut directeur de campagne de Trump pendant quelques mois, ou encore de Michael Flynn, forcé de démissionner après seulement quelques semaines en tant que conseiller à la sécurité nationale.

Or, la question demeure à savoir si des membres de l'équipe de Trump ont coordonné leurs efforts avec ceux de la Russie pendant la campagne électorale.

Deuxième fois

Ironie du sort, c'est le gouvernement de Donald Trump qui se retrouve dans la mire des enquêteurs, alors que le candidat républicain répétait durant la campagne électorale qu'une Hillary Clinton élue présidente serait engluee dans des enquêtes en raison de l'utilisation inap-

propriée de son serveur privé de courriels lorsqu'elle était secrétaire d'Etat.

Rappelons que le FBI avait mené une enquête sur cette affaire, pour finalement exonérer M^{me} Clinton en juillet. Mais le directeur du «Bureau» avait décidé de rouvrir l'enquête deux semaines avant la présidentielle du 8 novembre, suscitant l'ire du camp démocrate. C'est donc la deuxième fois en quelques mois que le directeur du FBI se retrouve au milieu de la scène dans un contexte politique surchauffé.

L'enquête sur le camp de Donald Trump pourrait être longue. Comme le soulignait lundi le *New York Times*, ce type d'enquête est parmi les plus ardues et longues que le FBI puisse mener, pouvant ainsi laisser planer pendant des années le spectre d'un verdict incriminant sur le gouvernement Trump. Le directeur du FBI a en effet souligné que ses agents mèneraient l'enquête «aussi longtemps qu'il le faudrait».

Cela jouera-t-il grandement contre le président républicain? «C'est une demi-victoire pour les démocrates», répond Frédéric Gagnon, titulaire de la Chaire

Raoul-Dandurand à l'UQAM. Ils sont bien sûr heureux d'apprendre qu'il y a enquête, mais cela deviendra plus difficile pour eux d'exiger une commission d'enquête publique: on pourra leur répondre que le FBI doit faire son travail. Bref, ça risque de sortir de l'espace public.

«En plus, comme l'enquête promet d'être longue, la question pourrait être oubliée au fil du temps», conclut M. Gagnon, ajoutant que Donald Trump est «un maître de la diversion», comme il l'a démontré il y a deux semaines en accusant Barack Obama sur Twitter d'avoir mis la ligne téléphonique de la Trump Tower sous écoute lors de la campagne électorale.

Pas d'écoute

À ce sujet, le directeur du FBI a déclaré lundi que «le département [de la Justice] ne dispose d'aucune information soutenant ces tweets». Le directeur de la National Security Agency, Mike Rogers, qui était à ses côtés, a renchéri en affirmant qu'il n'avait rien vu au sein de l'agence qui démontre cela ni qu'une telle action avait été commandée.

Le Devoir

Londres déclenchera le Brexit le 29 mars

MAUREEN COFFLARD à Londres

Le gouvernement britannique déclenchera le 29 mars le processus historique de divorce avec l'Union européenne, coup d'envoi de deux années de négociations complexes qui mettront un terme à plus de 40 ans d'une relation tourmentée.

Le Royaume-Uni devrait ainsi se retrouver en 2019 hors de l'UE, devenant le premier pays à quitter le club, après le référendum du 23 juin dernier qui a décidé du Brexit et a laissé le pays profondément divisé.

Le représentant du Royaume-Uni auprès de l'UE a informé le bureau du président du conseil de l'UE, Donald Tusk, que la Grande-Bretagne avait l'intention d'activer l'article 50 du Traité de Lisbonne le 29 mars, a annoncé lundi le porte-parole de Downing Street lors d'un point de presse.

«Nous voulons que les négociations commencent rapidement, a-t-il souligné. Il y aura une lettre, elle [la première ministre Theresa May] va notifier le président Tusk par écrit», a-t-il détaillé, rappelant que M^{me} May «fera également une déclaration devant le Parlement».

Un sommet de dirigeants européens se tiendra dans les «quatre à six semaines» suivantes, a annoncé dans la foulée une source européenne, le déclenchement fin mars du divorce ne laissant pas «suffisamment de temps» pour un sommet dans la première semaine d'avril comme initialement prévu.

Lignes rouges et objectifs

Les 27 devront fixer le cap et les «lignes rouges» dans les pourparlers, face à des Britanniques susceptibles d'exploiter les divisions au sein du bloc.

«J'ai fixé mes objectifs. Il s'agira notamment d'obtenir un accord de libre-échange satisfaisant et de continuer à coopérer sur les questions telles que la sécurité», a affirmé lundi Theresa May, lors d'un déplacement au pays de Galles.

M^{me} May veut mettre en œuvre un Brexit «clair et net» impliquant la sortie du marché unique, afin de pouvoir reprendre le contrôle de l'immigration.

Le ministre chargé du Brexit, David Davis, a évoqué dans un communiqué «la négociation la plus importante pour ce pays depuis une génération».

À Bruxelles, un porte-parole de l'UE a indiqué que «tout était prêt». «Dans les 48 heures de l'activation par le Royaume-Uni de l'article 50, je présenterai l'ébauche des lignes directrices du Brexit pour les États membres de l'UE à 27», a écrit sur Twitter Donald Tusk.

Le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem, a dit attendre «du réalisme» de la part du gouvernement britannique, sur le «prix» du Brexit et le «calendrier» des négociations notamment.

Négociations

Le déclenchement du Brexit ouvre la période de négociations de sortie de l'UE qui doit durer deux ans. Il interviendra après la date hautement symbolique du 25 mars, 60^e anniversaire du traité de Rome qui a fondé la Communauté européenne, au moment où l'Union est en pleine réflexion sur son avenir.

Les pourparlers ne devraient véritablement débuter que six à huit semaines après le déclenchement du Brexit, une fois que la Commission aura donné son vert et que son négociateur, le Français Michel Barnier, aura reçu un mandat des 27 autres pays de l'UE.

L'Écosse en plus

Très sensibles politiquement, les négociations s'annoncent aussi ardues du point de vue légal au vu de l'étendue des dossiers qu'elles couvriront.

Le Parlement britannique avait donné son feu vert au déclenchement du Brexit le 13 mars. Le même jour, la première ministre d'Écosse, Nicola Sturgeon avait ajouté à la complexité de la situation en annonçant son intention de demander pour fin 2018 ou début 2019 un nouveau référendum d'indépendance, mettant ainsi en jeu l'unité du pays.

Le Parlement régional écossais doit se prononcer ce mercredi sur cette demande et devrait l'entériner.

Agence France-Presse

Tirs sur le cortège d'Aristide

Port-au-Prince — Le cortège de Jean-Bertrand Aristide a été la cible de tirs lundi dans le centre-ville de la capitale haïtienne, Port-au-Prince, après que l'ancien président a répondu à une convocation judiciaire en qualité de témoin, selon un de ses avocats. «Le cortège a essuyé des tirs et c'est assimilable à une tentative d'assassinat», a déclaré Mario Joseph, l'un des avocats de l'ancien président. Les tirs ont été vers la portière arrière où se trouvait M. Aristide. Il est indemne, mais une personne est blessée et reçoit des soins à l'hôpital», a-t-il précisé. Forcé de quitter le pouvoir et le pays en 2004, Aristide, 63 ans, n'a fait que de très rares apparitions publiques depuis son retour d'exil en Afrique du Sud en 2011. Il n'était ainsi pas présent aux obsèques de son ancien premier ministre René Prével le 11 mars, une absence remarquée. Lundi matin, celui qui est surnommé «Titid» est sorti de l'ombre pour répondre en tant que témoin à une convocation d'un juge qui enquête sur un dossier de blanchiment d'avocats dont est soupçonné un chef de sécurité de l'ancien président.

Agence France-Presse

Moscou va entraîner les forces kurdes

Qamichli — Les forces kurdes en Syrie vont recevoir un entraînement militaire de la Russie en vertu d'un accord conclu entre les deux parties, a indiqué lundi le principal groupe kurde armé dans le pays en guerre. «C'est le premier accord du genre» entre les forces kurdes syriennes et la Russie, alliée du régime de Bachar al-Assad face aux rebelles et djihadistes, a précisé Redur Xelil, porte-parole des Unités de protection du peuple kurde (YPG). «En vertu de l'accord conclu dimanche entre nos forces et les forces russes opérant en Syrie, nous allons recevoir un entraînement sur les tactiques modernes de combat», a-t-il ajouté. L'entraînement débutera «bientôt dans un camp à Afrine», dans la province d'Alep, a précisé M. Xelil. Dans la lutte contre le groupe djihadiste Etat islamique, les Kurdes sont traditionnellement appuyés par les États-Unis.

Agence France-Presse

Des Somaliens fuient la «saison de la mort»

TRISTAN MCCONNELL à Baidoa

Mariam Ibrahim, ses sept enfants et deux familles de voisins sont les derniers à avoir quitté leur village du sud-ouest de la Somalie.

Ils ont chargé leurs rares effets — couvertures, ustensiles de cuisine, matelas et vêtements — sur une charrette tirée par un âne et louée pour l'occasion, et ont marché à ses côtés pour parcourir les 20 km les séparant de la ville la plus proche, Baidoa, à la recherche de nourriture.

«Il n'y a plus personne au village à présent», explique la jeune femme de 28 ans.

Des milliers d'autres, les vêtements en lambeaux couverts de poussière, arrivent comme Mariam chaque jour à Baidoa: plusieurs saisons des pluies ratées et des récoltes quasi inexistantes menacent de transformer la terrible sécheresse actuelle en famine.

L'ONU a récemment mis en garde contre la «pire crise humanitaire depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale», avec un risque de famine, déjà déclarée dans certaines zones du Soudan du Sud, en Somalie, au Yémen et au Nigeria. Au total, quelque 20 millions d'habitants dans ces quatre pays sont menacés par la famine.

Pire qu'avant

Pour les Somaliens, le souvenir de la famine de 2011 qui emporta 250 000 personnes est toujours vivace. Mais Mariam explique que la situation actuelle semble pire.

La nourriture a d'abord manqué, ensuite les puits se sont asséchés. Le peu d'eau encore disponible est croupi: c'est d'ailleurs l'épidémie de choléra fin janvier dans son village d'Aliyow Mumin qui l'a décidée à partir.

Muslima Kusow est née avec la famine, il y a 25 ans, et a survécu à celle de 2011. Mais c'est bien la sécheresse de cette année qui pour la première fois l'a contrainte à abandonner son foyer.

Elle a quitté Roobey, son village d'agriculteurs, début mars, marchant pendant quatre jours vers le nord avec ses six enfants, pour gagner Baidoa. Quand on lui demande pourquoi, elle mime



TONY KARUMBA AGENCE FRANCE-PRESSE

Des familles déplacées dans un camp de réfugiés de Baidoa, dans le sud-ouest de la Somalie.

quelqu'un en train de manger avec les doigts, puis ouvre sa main, vide, et répond: «La soif. La faim.»

Son plus jeune enfant, Asiba, deux ans, est aussi pâle qu'il est maigre et n'a pas la force de maintenir sa tête droite.

Au centre de santé Deeg-Roor, qui signifie «premières pluies», Abdirahim Mohamed explique que les nouveaux patients s'inscrivent à un rythme exponentiel pour le programme d'aide alimentaire soutenu par l'Unicef, le Fonds des Nations unies pour l'enfance. En février, 75 enfants y ont été admis, deux fois plus qu'en janvier. Un nombre qui devrait encore doubler en mars, prédit M. Mohamed.

Mais c'est vers l'hôpital de la ville que sont dirigés les cas les plus critiques, trop faibles pour se nourrir ou malades du choléra, qui a tué 286 personnes et touché 11000 personnes depuis le début de l'année en Somalie. Sur place, des tuk-tuk amènent sans arrêt de

nouveaux patients tandis que les visiteurs sont aspergés d'une solution chlorée désinfectante quand ils quittent l'établissement.

Météo alarmante

À l'extérieur, les camps de déplacés ne cessent de s'étendre. En février, 3967 nouvelles familles avaient été enregistrées, selon l'ONU. Pour la première semaine de mars, leur nombre se montait déjà à 2929.

Une famille moyenne est estimée à six personnes, ce qui veut dire qu'environ 2500 personnes arrivent quotidiennement à Baidoa.

Les prévisions météorologiques pour les semaines à venir ne sont guère rassurantes et la crise pourrait empirer. Dans cette partie du pays, la famine de 2011 est connue sous le nom de «terrimbow», «la saison de la mort». Cette année, la famine qui menace n'a pas encore de nom.

Agence France-Presse

LES SPORTS



Carey Price effectuant un arrêt extraordinaire au cours du match de dimanche contre Ottawa

CANADIEN DE MONTRÉAL

Les joueurs ont retrouvé leur identité

MICHEL LAMARCHE

Après une gênante défaite de 4-0 le 12 février à Boston qui, deux jours plus tard, mettait fin au deuxième règne de Michel Therrien avec le Canadien de Montréal, le gardien Carey Price avait fait allusion à une perte d'identité. Quatorze matchs et dix victoires plus tard, cette fameuse identité semble être revenue.

Globalement, depuis le 18 février, le Canadien se classe au quatrième échelon de la LNH avec un pourcentage d'efficacité de ,714. Seuls les Flames de Calgary (.844), les Blackhawks de Chicago (.800) et les Blue Jackets de Columbus (.735) ont fait mieux que le Tricolore durant cette période.

Le Tricolore a bonifié sa fiche grâce à deux importantes victoires contre les Sénateurs d'Ottawa samedi et dimanche, la première en affichant beaucoup de caractère, la seconde en s'imposant dès le début et en dictant le tempo du début à la fin.

Par Price

L'identité du Tricolore passe beaucoup par Price. Et celui-ci est de retour au sommet des statistiques parmi les gardiens de la ligue depuis le mi-février avec sa moyenne de buts alloués de 1,56, qui lui confère le deuxième rang dans la LNH, et son taux d'efficacité de ,943, bon pour le troisième échelon.

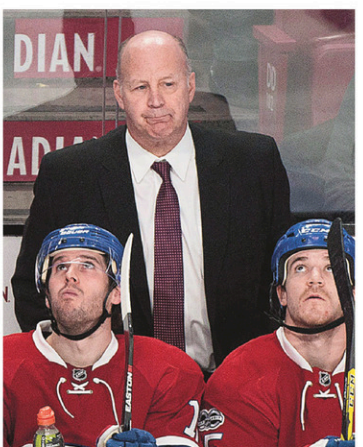
Et contrairement à ce que l'on a vu de Craig Anderson, victime de mauvais buts samedi et dimanche à des moments cruciaux des matchs, Price est rarement battu par des rondelles qu'il aurait dû repousser.

« Beaucoup de belles choses nous arrivent, mais ce qui importe le plus, c'est de ne pas être satisfait, de continuer de s'améliorer en équipe »

Claude Julien

« Ça progresse, a répondu Price, dimanche soir, en parlant du niveau de son jeu au cours des dernières semaines. La confiance que nous avons l'un envers l'autre grandit, et nous jouons extrêmement bien en défensive. Ça me permet de me concentrer davantage sur le porteur du disque. Les gars devant moi jouent vraiment très bien, ils patinent et se passent bien la rondelle », a-t-il aussi expliqué.

Et à part l'avantage numérique, qui a inscrit un premier but en mars dans la victoire de 4-1 contre les Sénateurs, dimanche — et un premier en

GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE
Claude Julien derrière le banc de son équipe

temps réglementaire depuis le 25 février à Toronto —, tout va pour le mieux.

Attaque variée

Cela inclut le jeu en désavantage numérique, où le Canadien n'a alloué que trois buts en 29 tentatives depuis l'arrivée de Claude Julien, pour un pourcentage d'efficacité de 89,7%, à égalité au quatrième rang avec les Kings de Los Angeles à ce chapitre.

Et le Tricolore obtient enfin une contribution variée à l'attaque après une série de rencontres où les numéros 67, 47 et 27 semblaient les seuls à apparaître sur les feuilles de statistiques. Samedi soir à Ottawa, l'unité formée par Phillip Danault, Andrew Shaw et Arturi Lehkonen ont amassé cinq points et 12 tirs au but. Le lendemain, c'était au tour de Tomas Plekanec, Paul Byron et Brendan Gallagher de s'imposer avec quatre points et 11 tirs vers Anderson.

Pendant ce temps, Max Pacioretty, Alexander Radulov et Alex Galchenyuk n'ont inscrit qu'un seul point durant le week-end, une mention d'aide à Radulov sur le but de Jordie Benn, dimanche.

Au moment où le Tricolore vient d'amorcer un séjour de

six matchs au Centre Bell, son plus long du genre à domicile cette saison, Claude Julien aime ce qu'il voit et a donné de bonnes notes à sa troupe à la suite de la série aller-retour contre les Sénateurs.

« Les deux formations connaissent l'importance des matchs du week-end, mais ça n'allait pas être la fin du monde non plus. Mais nous avons bien géré la situation. Samedi, nous avons trouvé un moyen de gagner et, dimanche, dans l'ensemble, nous avons été la meilleure équipe sur la patinoire », a-t-il analysé.

Poursuivre

« Nous espérons continuer dans cette veine. Mais nous ne sommes pas parfaits. Notre attaque à cinq doit être meilleure, et nous allons continuer de travailler sur cet aspect. Il y a encore beaucoup de place à l'amélioration, et ce n'est pas une mauvaise chose. Ça signifie que nous pouvons être meilleurs. Mais j'aime la direction que nous empruntons. Nous nous améliorons constamment, et c'est un peu plus difficile de nous affronter. »

Malgré cette période fructueuse, Julien a lancé un message important à ses joueurs au moment où ils s'apprentent à recevoir la visite des Red Wings de Detroit et des Hurricanes de la Caroline, deux formations destinées à amorcer leurs vacances hâtivement.

« Beaucoup de belles choses nous arrivent, mais ce qui importe le plus, c'est de ne pas être satisfait, de continuer de s'améliorer en équipe. Il faut maintenir le cap, garder les pieds sur terre et continuer de travailler. »

La Presse canadienne

TENNIS

Roger Federer est en avance sur son plan de retour en forme

REBECCA BRYAN

à Indian Wells

Le Suisse Roger Federer, qui a remporté dimanche le tournoi d'Indian Wells, a estimé que son retour au plus haut niveau était beaucoup plus rapide que prévu.

« Gagner l'Open d'Australie [en janvier] et à Indian Wells, ça n'entraîne pas dans mes prévisions », a affirmé l'ancien n° 1 mondial après sa victoire dans le tournoi californien. « J'ambitionnais d'occuper le 8^e rang après Wimbledon, donc je suis très en avance », a commenté le Suisse, qui s'est hissé lundi de la 10^e à la 6^e place mondiale. « Je ferai un point sur mes objectifs concernant la suite de la saison, en particulier sur terre battue, après le tournoi de Miami. Il est évident qu'après un tel départ en fanfare, mes ambitions ont évolué », a-t-il révélé après son cinquième titre à Indian Wells.

Blessé à un genou, Federer était resté à l'écart du circuit pendant la plus grande partie de la saison 2016.

Coup de pouce

Deux mois après son succès en finale de l'Open d'Australie face à Nadal, Federer a de nouveau éliminé l'Espagnol,

en huitièmes de finale, à Indian Wells. Avant de battre en finale un autre joueur mieux classé que lui, Stan Wawrinka, seul joueur à avoir réussi à prendre le service de Federer dans le désert californien.

Il a aussi bénéficié d'un petit coup de pouce du destin, le n° 2 mondial Novak Djokovic, figurant dans sa moitié de tableau, disparaissant encore prématurément.

« La façon dont Federer joue est formidable », a reconnu Wawrinka très élogieux. « Tout semble parfait. Il bouge extrêmement bien, possède un superbe toucher de balle. Il fait tout ce qu'on peut faire sur un court de tennis », s'est exclamé le finaliste.

Avec Indian Wells, Federer a signé le 90^e succès de sa carrière sur le circuit ATP. Même s'il reconnaît qu'il est trop tôt pour penser à un 100^e succès hautement symbolique, il partira favori à Miami. « Je sais qu'il est très difficile de gagner Miami après Indian Wells », a-t-il néanmoins déclaré.

« Évidemment, j'adorerais être de nouveau n° 1 mondial, mais le classement n'est pas une de mes priorités actuelles », a-t-il conclu.

Agence France-Presse



KEVORK DJANSEZIAN AGENCE FRANCE-PRESSE

Roger Federer lors du match de finale contre son compatriote Stan Wawrinka

FED CUP DE TENNIS

Le Canada affrontera le Kazakhstan à Montréal

Montréal accueillera la prochaine rencontre de la Fed Cup opposant le Canada au Kazakhstan dans le cadre d'une rencontre de barrage du groupe mondial II. Cette rencontre aura lieu les 22 et 23 avril au stade Uniprix.

La Fed Cup effectuée donc un retour au Québec après avoir connu du succès à Montréal et à Québec à cinq reprises au cours des trois der-

nières années.

« Nous sommes heureux de jouer à la maison, dans un lieu que toutes les joueuses connaissent bien puisqu'il s'agit de notre centre national d'entraînement, une deuxième maison pour plusieurs joueuses canadiennes », a commenté Sylvain Bruneau, capitaine de l'équipe canadienne de la Fed Cup.

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Opération 11 "Enfant Soleil" pour prévenir son de la vie operationfontaiseil.ca

165 PROPRIÉTÉS À LOUER
165 PROPRIÉTÉS À LOUER

CHARLEVOIX : LE FLEUVE DANS VOTRE ASSIETTE

À LOUER AU MOIS

Maison sur la falaise de Pointe-au-Pic (La Malbaie), Tranquille. Entièrement meublé, 3 chambres, tout compris, câble, Wi-Fi. Vue panoramique sur le fleuve et les montagnes. Près de tous les services et attractions. Immense terrain. Non-fumeur. Pas d'animaux. Avril, mai, octobre et novembre 2017: 2 000 \$ / mois. Septembre et décembre 2017: 2 500 \$ / mois

438-491-2301
PRECOURT.GAGNE@GMAIL.COM

Les petits frères des Pauvres
La famille des personnes âgées seules

Pour donner
1.866.627.8653

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet.

www.bonnevisite.ca/nyons
mariehalarie@gmail.com
819-300-1330

177 GÎTES, SÉJOURS ET COUETTES / CAFÉ

Gîte à vendre clé en main (B&B)
Clientèle établie. Ile Anticosti.
Hélène 579-488-0323

307 LIVRES ET DISQUES

'Librairie Bonheur d'Occasion' achetée à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
1317, ave du Mont-Royal Est

564 DÉCORATION INTÉRIEURE
564 DÉCORATION INTÉRIEURE
564 DÉCORATION INTÉRIEURE

BAIN EN BOIS
100 % QUÉBEC
ARTECO INC

arteco.ca
438.397.1560
arteco.inc@gmail.com

PARCE QUE VOUS ÊTES UNIQUE

Pour une publication section décès dans LE DEVOIR

Le Mémorial
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

Le mémorial

CULTURE

ENQUÊTE

Les journalistes estiment qu'on leur fait moins confiance

PHILIPPE PAPINEAU

Alors que la profession journalistique est voilée par le nuage des «fausses nouvelles», soufflé par un président américain rarement tendre envers le quatrième pouvoir, une enquête menée par le groupe d'information aux médias Cision montre que les journalistes estiment qu'ils peinent à maintenir la confiance du public.

L'étude de Cision — propriétaire du fil de nouvelles CNW Telbec — se base sur un sondage auquel ont répondu 1550 journalistes, rédacteurs, influenceurs et producteurs, surtout américains, mais aussi canadiens (200 d'entre eux). De l'échantillon total, environ 950 étaient des journalistes.

Selon les chiffres de l'enquête, qui a été menée en janvier et en février de 2017, 91% des travailleurs de l'information jugent que l'on fait «légèrement ou beaucoup moins confiance aux médias qu'il y a trois ans».

«Les journalistes pensent que monsieur et madame Tout-le-Monde voient trop de fausses nouvelles, et qu'ils ne peuvent plus faire la distinction entre les deux», analyse Nadine Tousignant, chef senior, relations médias et avec l'auditoire chez CNW. Les journalistes vivent avec ça cette année, c'est le sujet de l'heure, dans les conférences, il y a beaucoup d'ateliers sur l'effet des fausses nouvelles, ça teinte le métier.»

Le récent Baromètre de confiance annuel de la compagnie Edelman révélait la semaine dernière que le taux de confiance envers les médias accusait un déclin de 10 points, ajoutant qu'au Québec, les médias traditionnels avaient encore une cote de 60% de confiance.

Les faits avant la vitesse

La confiance, ça se mérite. Alors, faut-il être le premier à publier une nouvelle? Peut-être, mais pas au prix de la



L'ère des «fausses nouvelles»: «Les journalistes vivent avec ça cette année, c'est le sujet de l'heure, dans les conférences, il y a beaucoup d'ateliers sur l'effet des fausses nouvelles, ça teinte le métier.»

justesse, semblent dire les journalistes sondés par Cision. 95% des journalistes et influenceurs ont indiqué qu'il était plus important d'être exact que d'être premier, une hausse de 4% par rapport à l'enquête de 2016.

«Il y a un an ou deux, avec Twitter, c'était qui va sortir en premier, dit Nadine Tousignant. Mais je pense qu'avec les événements de la dernière année, les journalistes aiment mieux prendre une minute ou deux de plus pour tweeter quelque chose de vrai.»

Les reporters sondés ont exprimé que la ressource qui leur est le plus pratique dans leur travail est les communiqués de presse, mais qu'en cas de crise, ils vont d'abord visiter les canaux des médias

sociaux d'une entreprise ou d'un gouvernement.

«Je ne pense pas que l'un élimine l'autre. En allant sur CNW par exemple, on est sûr que ça a été publié par la compagnie, il n'y a que les personnes ressources listées dans nos systèmes qui peuvent publier. Alors que, sur les réseaux sociaux, ça peut être détourné, on ne sait jamais», dit M^{me} Tousignant, évoquant le récent piratage du compte Twitter de McDonald's.

Vers le mobile

Questionnés sur les tendances qui marquent leur métier, les journalistes ont noté que la compatibilité avec les appareils mobiles était encore plus au cœur des discussions qu'en 2016, tout comme la de-

mande pour les contenus vidéo. À l'inverse, ce qui touche à la publicité native (ou contenu commandité) et aux éditoriaux commandités (comme des évaluations de produits) est à leurs yeux en perte de vitesse.

«Les gens comprennent que c'est une publicité, point, tranche M^{me} Tousignant. C'est pas aussi crédible que quelqu'un qui fait un rapport sur un sujet.»

Mais le nerf de la guerre reste la confiance du public, et aussi le financement des médias, selon l'enquête. «Un va avec l'autre», dit Nadine Tousignant. Quand le public a confiance, il s'abonne, il y a des ventes de publicité et le média survit.»

Le Devoir

THÉÂTRE

En finir avec la vie

CALIGULA

Texte: Albert Camus.
Mise en scène: René Richard
Cyr: Au Théâtre du Nouveau Monde jusqu'au 8 avril.

CHRISTIAN SAINT-PIERRE

Il aura fallu tout près de 25 ans pour que la pièce d'Albert Camus revive sur un grand plateau montréalais. En 1993, au Théâtre Denise-Pelletier, Brigitte Haentjens avait frappé fort avec son *Caligula*, un spectacle d'une grande maîtrise où le comique et le tragique étaient cruellement enlacés, une relecture au centre de laquelle Marc Béland brillait comme un joyau. Disons que René Richard Cyr et Benoît McGinnis, dont les noms figurent en ce moment sur la marquise du TNM, avaient de grands souliers à chausser...

Dès la première scène, le ton est donné: le spectacle sera brut et métallique, sombre et contemporain, plus rock que classique. Au diable les toges et les colonnes antiques. Dans l'espace immaculé qui surplombe la scène, Drusilla, sœur et amante de l'empereur, crache des litres de sang. Ce tableau, poignant, crucial, «auto-rise» la descente aux enfers qui va suivre. Aveuglé par la souffrance, le crâne rasé, les vêtements tachés de sang, Caligula cessera de distinguer le bien du mal pour se transformer en tyran, un impitoyable meurtrier des êtres et des valeurs, un homme entièrement livré à sa quête d'absolu, de liberté et d'impossible. L'amitié, l'amour et la fraternité, rien ne subsistera à sa fureur. Même l'art, pourtant si cher à son cœur, ne parviendra pas à le sauver.

Après Néron, François d'Assise, Mozart, Hamlet et le roi Bérenger, entre autres, Benoît McGinnis se saisit à nouveau d'un rôle démesuré avec une assurance et une délicatesse admirables. La jeunesse et la détresse, la lucidité et la folie, la rage et la douceur... Le comédien laisse entrevoir toutes les contradictions d'un personnage choisi par le malheur, pour ainsi dire forcé d'en finir avec la vie. Quand l'empereur découvre que la voie dans laquelle il s'est engagé sans retenue ne lui apportera jamais l'apaisement qu'il espérait, McGinnis atteint un état de grâce dont on se sent privilégié d'être témoin.

La pièce créée en 1945 est verbale, il faut le reconnaître, mais elle est portée par une langue somptueuse et un propos d'une intelligence époustouflante. Véritable fantasme pour philosophe, le texte cristallise une foule de grands questionnements sur le bien et le mal, l'inné et l'acquis, le nihilisme et l'existen-

Collaborateur
Le Devoir

THÉÂTRE

Trop de pièces pour une seule pièce?

LES MANCHOTS

Texte et mise en scène: Olivier Kemeid.
Une production des Trois Tristes Tigres présentée au Théâtre de Quat'Sous jusqu'au 1^{er} avril.

ALEXANDRE CADIEUX

Les personnages des *Manchots*, la nouvelle œuvre d'Olivier Kemeid qui vient de prendre l'affiche au Théâtre de Quat'Sous, sont au départ isolés: trois hommes, trois chambres d'un même hôtel, comme autant de cellules. Si ces trois pièces finissent par n'en devenir qu'une, on peut difficilement en dire autant du tissage des trois récits personnels ici présentés, dont l'entrechoquement des trames et des tons contrarie franchement l'établissement d'une tension dramatique digne de ce nom.

La chose est d'autant plus déplorable et surprenante que la matière abordée est d'une profonde densité et d'une actualité brûlante. Cet

hôtel pour touristes, qui fait face à une place publique où des manifestations populaires sont réprimées dans le sang, constitue un excellent observatoire d'où constater un certain état du monde, à la fois lointain et pourtant proche: dérapages totalitaires, crises humanitaires, dérives des médias, flambées des nationalismes, élans militants de la jeunesse...

Des précédentes pièces de l'auteur et metteur en scène, c'est à *Furieux et désespérés* (Théâtre d'Aujourd'hui, 2013) que l'on pense ici spontanément, à cause des thèmes, bien sûr, mais aussi du mélange des genres, des échappées de la parole d'un certain réalisme quotidien vers la scansion tragique ou la verve politique. C'était dans son passage à la scène que ce beau texte perdait quelques plumes; ici, on a l'impression que, déjà, le ver était dans le fruit, que les coupures de l'écrit étaient déjà relâchées dans leur tâche de tout faire tenir ensemble.

En forçant le trait, on pourrait dire qu'entre

son éthique élastique, sa trouille un peu maniérée et ses conversations satellites avec sa mère, le journaliste qu'interprète Kevin McCoy flirte avec la satire. Le tireur embusqué de Paul Ahmarani, maillon actif de la perpétuelle chaîne de la vengeance interethnique, ne déparerait pas une pièce de Wajdi Mouawad avec son lyrisme guerrier. Quant à Sasha Samar, figure centrale du Moi, dans les ruines rouges du siècle du même Kemeid, il joue ici le père en quête d'un fils qui a entendu l'appel des racines, en une nouvelle variante du retour aux origines.

Que la présence d'une infirmière blessée (Larissa Corriveau) sur le seuil de leur hôtel oblige nos trois ermites à sortir de leurs trous respectifs et à tomber «dans les bras» les uns des autres, la scénographie de Romain Fabre l'appellait d'emblée. Ces chambres ouvertes, que départagent seulement une ou deux marches, donnaient dès le premier regard une impression de

dortoir obligé, de décroissement de fortune. L'ennui, c'est qu'à ce rapprochement des solitudes dans le présent forcé de la violence, à cette communauté improbable où les angoisses et blessures de chacun répondraient en écho à celles des autres, on n'y croit jamais.

Polyécritain, Olivier Kemeid ne se cantonnerait pas dans une seule veine. Il demeure néanmoins que ses créations les plus marquantes sont encore les œuvres où il a assumé sa prédisposition pour l'épique, le temps long et le dialogue intertextuel: pensons à *L'Énéide*, aux shakespeariens *Five Kings*, aux belles *Ruines rouges*, à l'injustement oublié *Maldoror-Paysage*... Personnellement, je le trouve toujours plus brillant lorsque, pour parler du temps présent, c'est encore à l'encre de l'Histoire ou des grands textes qu'il trempe sa plume.

Collaborateur
Le Devoir

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
RC	Le Téléjournal 18 h	District 31	La Facture	Unité 9	Mémoires vives				Le Téléjournal		Marina Orsini		
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur	Piment fort	J.E.	Chicago Fire / Sur la sellette	O'			TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	23h35 Deux filles le matin		
TQ	Cochon dingue	Subito texto	Electrons libres	Like-moi!	National Geographic	Banc public			Conseils	Mode d'emploi	Curieux Bégin		Deux hommes
V	Coup de foudre	Souper parfait	L'arbitre		Le mentaliste / Près du but	Mémoire sous enquête			En mode	22h50 Espace Découvertes	23h50 Infopub		Zone Séduction
RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages	Le Téléjournal			RDI économie	Le National	Le National	24/60	
TV5	17h50 Champ...	Journal FR	Irresponsable	Web Thérapie	Apocalypse / Peur	Criminels 2.0 / Allen Stanford			Parconaute / Horreur	Journal / Afrique	23h40 Profilage		
D	Phénomènes vus de l'espace	Les dossiers de la NASA			Cauchemar sur l'autoroute	Isolés et en péril			Le contrat / MacFarlane	Docu-D / Mission astéroïdes			24CH
VIE	Au chalet	Quel âge	Quoi ton plan?	Décore ta vie	Vendre ou rénover au Québec	Couilluses urgences			Mini-maisons	Pro sur mesure	De taudis à logis		Médium
MAX	Espace Découvertes	Le mentaliste			Heure limite / La loi du talion	Alerte contagion / Patient zéro			Lucifer / Saint Lucifer	Souper parfait	Souper parfait		La loi & l'ordre
VRAK.TV	Les Chroniques de Shannara	iZombie			Journal d'un vampire	Code G.	Fillles fauchées		Charmed / Jeu dangereux	Sans origine: Orphan Black			Hors d'ondes
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°			LNH Hockey / Red Wings de Détroit c. Canadiens de Montréal (D)				22h15 L'antichambre (D)	23h15 Sport30	23h45 Canadiens express		
HISTORIA	La malédiction d'Oak Island	Pawn Stars	Course trésors		Pawn Stars	Pawn Stars	Les a\$ de la brocante		Lucifer / Saint Lucifer	Fièvre encans	Les moteurs	Bélieux: le documentaire	Pawn Stars
ARTV	Downton Abbey / La grande kermesse		Nouveau		Les grandes entrevues		Info, sexe	PaparaGilles	Fleming, James Bond	Enquêtes internes		0h15 Créer	
EXPLORA	Miracles de la nature	Suprême animal			Découverte		Science illusion / Faux meurtre		La vie secrète des lacs	Titans des mers		Continents	
SÉRIES+	Elémentaire / Irène	Hawaii 5-0 / Ke Kinohi			L'enquête		Elémentaire		Hawaii 5-0 / Ka 'alapai Nui	La loi et l'ordre: Crimes sexuels		Elémentaire	
Z	Prêt sur gage	Remorquage	Américains: rapides et musclés		Les vampires originels		The Strain		Strike Back (v.f.)	Star Trek: Enterprise		Californication	
C. SAVOIR	Archi branchés	Au-delà / Table	Sociologie	Agriculteurs	CORIM	Grand musée	Archi branchés	Au-delà / Table	Sociologie	Agriculteurs	Portes	Grand musée	Démocratie
EVASION	SecoursDesAlligators		Monstres d'eau douce		Broad Peak		Un couple contre la nature		Duo sans limites	Traqueurs de pierres		Broad Peak	
TFO	Flip	Subito texto	Top! / Top!	Lightning Point	Danse rêves	TFO 24.7	DIEU SEUL ME VOIT (1998)	Isabelle Candelier.		Carte de visite	Parcours		Parent un jour
Cinépop	17h50 LE CALMAR ET LA B...	19h15 LES COPAINS D'ABORD	(1983) William Hurt.		DRAGON DU LAC DE FEU (1981)				22h50 TOUTE BONNE CHOSE (2010)	Kirsten Dunst.			
SÉcran	17h20 INDIGNATION (V.F.)	19h15 DRONES (2014)	avec January Jones, Ethan Hawke.		LA OU ATILLA PASSE (2015)	Ambrosio De Luca,			22h35 WHISKEY TANGO FOXTROT (V.F.) (2016)	Tina Fey.			
Planète	Shamwari	Dr Cath	Arctique avec Bruce Parry		Nounous	Nounous	Réver le futur		Les As de la Royal Air Force	Réver le futur	Il était 6 fois		Shamwari
MATV	Billboard	Black Wealth	Urban Nations	Street Speaks	CityLife		Premières vues		Studios, Lofts	Billboard			Urban Nations
CBC	CBCNews	On the Money	JFL: Gags	Coronation St.	Rick Mercer	22 Minutes	Schitt's Creek	Workin' Moms	CBC News: The National	CBCNews	Coronation St.		Rick Mercer
CTV	CTV News Montreal	eTalk	The Big Bang		The Voice / Battles Premiere		Trial & Error	Trial & Error	Crim. Minds: Borders	CTV National	News Montreal		0h05 Daily S.
GBL	17h30 News	Global National	Chicago Fire		NCIS / Pay to Play		Bull / E.J.		NCIS: New Orleans	Global News	23h35 Stephen Colbert		
ABC	News at 6	World News	Local 22 News	Inside Edition	The Middle	Am.Housewife	Fresh Off-Boat	Black-ish	People Icons / Gone Too Soon	News at 11	23h35 Jimmy Kimmel Live		
CBS	Channel 3 News at Six	Evening News	Ent. Tonight		NCIS / Pay to Play		Bull / E.J.		NCIS: New Orleans	Ch. 3 News	23h35 Stephen Colbert		
NBC	NBC5 @ 6	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	The Voice / Battles Premiere		Trial & Error	Trial & Error	Chicago Fire	NBC5 @ 11	23h35 The Tonight Show		
PBS (33)	PBS NewsHour	Artisans	Outdoor		American Masters / Dorothea Lange: Grab a Hunk of Lightning		Frontline / Iraq Uncovered		Business	Charlie Rose			
PBS (57)	News America	Business	PBS NewsHour		To Be Announced				World News!	Charlie Rose			
UNIS	Pense vite!	L'humour c'est secondaire	Voyage		Martin sur la route		St-Nickel		Durham / Qui est le monstre?	Pense vite!	Goût du pays		Direction: Sud
HBO	18h05 Bill Maher		19h05 Cries From Syria		Last Week	21h45 Girls			22h15 Crashing	22h45 Vice	23h15 Big Little Lies		0h15 Animals.
AddiTV	Les pouvoirs de Toby	Les recrues de la 15e / Révolte	STARSKY ET HUTCH (2004)	avec Owen Wilson, Ben Stiller.			Les Sons of Anarchy / De sang et d'encre		Dave Morissette en direct	Le TVA sports	L'Impact		Club land
TVA Sports	17h30 #Lavoie	L'Impact	Avant-match	LNH Hockey / Coyotes de l'Arizona c. Lightning de Tampa Bay (D)									
03/21	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Amélie Gaudreau

À LA TÉLÉ

Notre choix ce soir

RELEVÉ COMIQUE D'ACADIE

L'humour est une forme d'art dominante au Québec, mais on connaît peu ce qui se fait dans la francophonie canadienne. Ce documentaire en deux parties (suite mardi prochain) sur la relève humoristique acadienne permet d'élargir ses horizons comiques...

L'humour, c'est secondaire, UNIS, 18h30

LES ODEURS, LA GROSSEUR ET LA COULEUR

L'avant-dernier épisode de la saison nous présente un filtre pour bloquer les odeurs des porcheries, un lien entre pollution et obésité, et la différence entre sirop d'érable clair et ambré.

Electrons libres, Télé-Québec, 19 h

FIN DE SAISON

Après *Les pays d'en haut*, c'est au tour de cet étrange mélange de thriller policier et de téléroman plus classique de tirer sa révérence jusqu'à l'automne, pour une ultime saison.

Mémoires vives, Radio-Canada, 21 h

CULTURE

La chorégraphe Trisha Brown est décédée

Elle a révolutionné la danse en défiant la gravité

CAROLINE MONTPETIT

La danseuse et chorégraphe américaine Trisha Brown est morte samedi au Texas des suites d'une longue maladie, a fait savoir lundi la compagnie qu'elle a fondée et qui porte son nom. Née à Aberdeen, dans l'État de Washington, Trisha Brown est connue pour avoir révolutionné le monde de la danse, notamment par ses travaux jouant sur la relation du corps humain avec la gravité.

La compagnie qu'elle a créée en 1970 salue «une des chorégraphes les plus acclamées et influentes de son époque», dont le travail «avant-gardiste a changé pour toujours le paysage artistique».

Trisha Brown a notamment bousculé les standards en 1971 avec sa pièce *Homme marchant sur une façade d'immeuble*. Attaché à des câbles d'escalade, un danseur descend le long du mur d'un immeuble, en feignant de marcher.



Trisha Brown

A cette époque, les pièces créées par Trisha Brown se déroulaient largement à l'extérieur, dans les rues ou sur les toits. Plus tard, sa compagnie connaîtra un grand succès en Amérique et en Europe, et se produira dans les grandes salles d'opéra.

Trisha Brown était diplômée de la Faculté de danse du Mills College et est arrivée à New York en 1961. Élève d'Anna Halprin, elle participe aux ateliers de chorégraphie de Robert Dunn, dans un esprit de «*créativité interdisciplinaire*», marque de la ville de New York dans les années 1960.

Dans le sillage de Merce Cunningham, Trisha Brown a porté jusqu'ici le flambeau de ce qu'on appelle la danse postmoderne.

Dena Davida, la cofondatrice du diffuseur en danse contemporaine Tangente, à Montréal, se souvient avoir vu un spectacle de Trisha Brown à Montréal, l'année où elle-même y arrivait des États-Unis.

«*J'étais complètement surprise de voir une production de danse postmoderne américaine, se souvient-elle. La pièce s'appelait Line-up.*» Et les danseurs y avaient précisément comme consigne d'y créer l'effet de rang.

«*Lorsqu'on pense à la nouvelle danse américaine postmoderne, on pense à Merce Cunningham. Il a marqué le tournant entre le moderne et le postmoderne. Elle était de la génération issue de cela.*», poursuit-elle.

Matière et forme

Dena Davida est aussi cofondatrice du Festival international de nouvelle danse, qui, lors de sa première édition en 1985, invita précisément Trisha Brown et Merce Cunningham, Pina Bausch, mais aussi, plus près de nous, La La La Human Steps, la compagnie Jean-Pierre Perreault, Fortier Danse-Création et O Vertigo.

Pour elle, le travail de Trisha se situe dans la lancée du *No Manifesto*, signé par la chorégraphe Yvonne Rainer, qui voulait «*révolutionner la danse et la réduire à ses éléments essentiels*». Le manifeste refuse le spectacle, refuse la virtuosité, refuse les transformations, la magie, le glamour, refuse l'excentricité. «*C'est le*



Le 11 mai 1971, les New-Yorkais pouvaient observer, sur les toits de SoHo, des silhouettes rouges se transmettant des phrases chorégraphiques à la manière de télégraphistes. *Roof Piece*, pièce audacieuse devenue mythique de Trisha Brown, s'est redéployée en 2011 sur la High Line Park.

courant minimaliste», dit M^{me} Davida. Ce mouvement tente de concentrer la danse sur la matière et sur la forme, en délaissant l'expression des émotions, ajoute-t-elle.

Une rétrospective de l'œuvre de Trisha Brown a par ailleurs été présentée en 2015 au Centre national des arts d'Ottawa.

Au cours de la dernière semaine de mars, le Festival international du film sur l'art présentera *Dans les pas de Trisha Brown*, documentaire de la réalisatrice française Marie-Hélène Rebois qui met en scène la production de l'œuvre de Brown *Glacial Decoy* à l'Opéra de Paris, dans un décor et des costumes de Robert Rau-

schenberg. On y suit un groupe de ballerines qui doivent réappropriser leurs mouvements et leurs corps, sous la direction de Lisa Kraus, qui a elle-même participé à la création de la pièce avec Trisha Brown.

Trisha Brown a créé plus de 100 chorégraphies et six opéras avant de quitter la scène en tant que danseuse en 2008. Expérimentant constamment, l'artiste a aussi peint et dessiné.

Sa mort suit de quelques mois celle de son mari, l'artiste vidéaste Burt Barr.

Avec l'Agence France-Presse
Le Devoir

Arts dramatiques pour tous à l'École nationale de théâtre

CAROLINE MONTPETIT

Près de 60 ans après sa création, l'École nationale de théâtre du Canada a décidé de faire profiter davantage de personnes de son expertise. L'école qui formait jusqu'ici uniquement des professionnels offrira désormais des cours aux adolescents, aux adultes et proposera même des sessions de formation pour les entreprises. L'école a également l'intention d'utiliser encore plus le bâtiment du Monument-National, dont elle est propriétaire, et d'en faire profiter des compagnies émergentes. Voilà donc le grand virage amorcé par le jeune directeur Gideon Arthurs, qui dirige l'établissement depuis deux ans et demi.

Dans son bureau de la rue Saint-Denis, le directeur âgé de 38 ans, originaire de Toronto, explique que, depuis sa création, l'École nationale de théâtre a atteint ses objectifs. «*Au moment de la création de l'école, expliquait-il, il fallait aller en Europe pour avoir une formation en théâtre, pour jouer dans les grands spectacles de Molière ou Shakespeare.*»

«*L'école a été conçue il y a 60 ans pour créer un milieu théâtral québécois et canadien*», poursuit-il. On y enseigne tous les métiers du théâtre, tant l'interprétation que la mise en scène, la production que l'écriture dramatique. De grands noms d'ici y ont été formés, dont Sylvie Drapeau, Benoît Brière ou Wajdi Mouawad. Mais depuis les années 1960, les programmes de théâtre se sont multipliés à travers le pays. Gideon Arthurs est persuadé que la formation offerte par l'École nationale de théâtre est la meilleure au Canada, mais il croit aussi que l'institution doit se distinguer pour davantage que cela.

Six nouveaux programmes

À l'heure actuelle, l'École retient quelque 50 candidats par année, alors qu'elle reçoit de 800 à 1000 demandes d'admission, provenant d'un bout à l'autre du pays, puisqu'elle offre son programme dans les deux langues. Durant leurs trois années de formation, les étudiants ont accès à 360 formateurs, dont plusieurs ne sont présents que pour une courte période. Les programmes offerts au grand public permettront à davantage de personnes de bénéficier de leur expertise.

Six programmes ont donc été mis au point pour rejoindre tout un chacun. Une sorte de camp de jour théâtral pour adolescents de 13 à 18 ans sera offert au Monument-National à partir de cet été. L'édifice du boulevard Saint-Laurent devient d'ailleurs l'épicentre de ce nouveau courant de l'école. En plus d'y accueillir les programmes aux jeunes, aux adultes et aux entreprises, diverses résidences y seront offertes aux artistes autochtones.

Une formation en leadership théâtral verra également le jour, pour former la relève en direction artistique. L'ensemble des nouveaux programmes de l'École nationale de théâtre devrait être mis en place pour les 60 ans de l'institution, en 2020.



Gideon Arthurs

Le Devoir

THÉÂTRE

La richesse d'une pièce

L'AVARE

Texte de Molière. Mise en scène de Claude Poissant. Au Théâtre Denise-Pelletier, jusqu'au 8 avril.

MARIE LABRECQUE

Cette première incursion de Claude Poissant chez Molière fait regretter qu'il ne s'y soit pas attaqué plus tôt. Le metteur en scène insufflé finesse et fraîcheur à sa version de *L'avare*.

Une pièce par ailleurs bien populaire en ce printemps, puisqu'on la montera aussi bientôt au Théâtre de la Bordée, dans la capitale.

Cette ubiquité n'est guère surprenante, si l'on considère que l'œuvre dépeint un univers dominé par la contre-vérité et le spin. L'égoïsme, l'autoritarisme et la pingrerie de l'avare en question forcent en effet son entourage à une constante flagornerie, au mieux, ou à d'hontés mensonges, au pire. Le prétendant désargenté de sa fille joue un personnage, l'entrepreneuse Frosine raconte plus de faussetés qu'un porte-parole de Donald Trump... Dans la maisonnée d'Harpagion, la franchise n'est pas récompensée, au contraire.

Sans sacrifier la drôlerie de cette pièce brillamment écrite, Poissant n'oublie jamais la noirceur fondamentale du portrait. L'obsession matérialiste est source d'angoisse chez un protagoniste qui entretient un rapport affectif avec son or, et pour qui la possession semble être un rempart contre la

mort. Des siècles avant les psyches, Molière décrit là une affection pathologique. Plus sinistre que risible, parfois violent, le Harpagon incarné avec densité par Jean-François Casabonne prend toute sa dimension dans ces scènes où éclate sa paranoïa. Ces moments où on le voit grimé, sous l'éclairage évocateur d'Alexandre Pilon-Guay, se découpant dans l'embrasure d'un mur oppressant à l'avant-scène (forte scénographie de Simon Guilbault), acquièrent une dimension quasi expressionniste.

Sinon, et en contrastes, la production se distingue par sa juvénile liberté de ton. Notamment par cette volonté affichée que chaque interprète y conserve son propre accent. Cette décon-

traction langagière est très perceptible dans la première scène — comme une déclaration d'intention —, où Elise (Laetitia Isambert) et Valère (excellent Jean-Philippe Perras) deviennent avec le naturel de jeunes Québécois. Mais au fil des scènes, on a l'impression qu'en général, le texte classique reprend ses droits. Le vocabulaire et la structure de l'œuvre commandent tout simplement une certaine diction. Ce parti pris donne un peu lieu à une fluctuation d'accents, selon les personnages, du français normatif d'Harpagion au plus relâché du cocher. Au bout du compte, rien de très choquant à l'oreille.

Dans cet équilibre entre maîtrise du verbe et appropriation, l'impériale Sylvie Drapeau

s'en tire avec les honneurs. L'actrice s'amuse fort. Et nous avec. Au sein de la jeune distribution, un peu inégale, s'illustrent notamment Simon Beaulé-Bulman et Gabriel Szabo, en délicieux valet.

Poissant réussit même à rafraîchir, ingénieusement, l'improbable finale, avec son intervention du *deus ex machina* — avant de ramener ensuite l'attention là où il faut: l'obsession d'Harpagion. En bref, c'est là ce qu'on espère du Théâtre Denise-Pelletier dans son traitement des classiques: une vision susceptible de parler au jeune public, mais sans compromettre la profondeur de l'œuvre.

Collaboratrice
Le Devoir



Gaëtan Lévesque (1948-2017)

C'est avec tristesse que les Éditions XYZ ont appris le décès de Gaëtan Lévesque, emporté par la maladie. Avec son départ, la maison perd un de ses fondateurs et le milieu de l'édition, une des figures les plus importantes des dernières années.

Toutes nos condoléances à la famille, aux amis et aux auteurs qui ont eu la chance de côtoyer ce formidable éditeur.

XYZ
éditeur

Un jury impartial pour Bill Cosby

Philadelphie — Les avocats de Bill Cosby veulent pouvoir filtrer les jurés potentiels afin d'éliminer ceux qui ont déjà une opinion sur l'accusation d'agression sexuelle portée contre lui avant le début de la sélection du jury en cour. Une

motion déposée par la défense, lundi, affirme que la couverture médiatique «*enflammée*» de ce dossier a sans doute permis à certains de se faire une opinion sur la culpabilité ou l'innocence de l'acteur. Les avocats soulignent que des questionnaires d'avant-procès ont déjà été utilisés dans des causes impliquant des célébrités.

Associated Press

Sudoku

par Fabien Savary

3				2	8		
	5			4			
						9	7
		8	4				3
1	9						6
4	6		3	9			
6						7	2
		1	6	2			5
	2	7				4	6

Niveau de difficulté : FACILE

3556

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

8	3	5	4	2	9	6	1	7
6	2	4	1	5	7	3	9	8
7	1	9	6	3	8	2	5	4
1	6	3	9	4	5	8	7	2
2	4	8	7	6	1	5	3	9
9	5	7	2	8	3	4	6	1
3	7	6	8	9	2	1	4	5
5	8	1	3	7	4	9	2	6
4	9	2	5	1	6	7	8	3

3555

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus.

www.les-mordus.com